

à un matin à l'autre

ne ferme et le monde respire.

panneur se plait à faire des

bleu de M. Roosevelt traine

Imperial Tobacco on cultive

de 75 an

me les chiens mais pas tous

de la qui ont.

C'est

chefs libéraux ont bien gagné

littes vacances.

Société des Nations ne fera

er deux bêtises d'ici à quelque temps.

Blair (Le

Premier Ministre du Canada a

ébec. L'art à Genève d'un discours ren-

de M.

enfant la réponse de M. Sauvé à M.

est qui a mis M. Bennett en si

chev s'achève.

lippe, 11

Bennett fait venir M. Guthrie

ni, à 8

King et Lapointe.

Charles

Diogène

ture à Genève

réunion de la Société des Na-

des Ch'est terminée hier après l'ad-

Degré, n de l'Afghanistan. Encore un

chleu, qui ne paiera probablement pas

unanimement. Quel honneur

tributions. Quel honneur

le F. J. Canada de siéger à Genève

par le 5 de l'Afghanistan ! N'est-il

olution d'us temps que jamais de sor-

à l'adren-

cardinal ?

du droit de M. Bennett

chier Ministre du Canada,

tréal.

au banquet de 150 couverts

minence a été offert hier soir à Paris.

pression aré: "J'espère que mes hôtes

ou, et prennent pas pour un trop

ouive, et que les élections

se frères,

imentaires dans mon pays dé-

Cardonnet que je ne le suis pas." M.

ti a bien fait d'attendre quel-

ours pour commenter le ré-

des élections d'Ontario. Paris

redonné le sourire, ce dont ses

res seront enchantés, et, en

en habile, il a mis les leurs

côté.

Le ju-

ne pout-

compagnie

un correspondant de la

Canadienne, la conférence

pour réviser le pacte de la

contravention aurait lieu en novem-

faisant des

abandonner une partie de leur

à l'autorité fédérale.

Nonfrère va même jusqu'à dire

un demandera au Parlement

l'approbation d'une mé-

urement canadienne d'amen-

re constitution. Nous croyons

un port fort et un peu

ment pour va un peu et un peu

de l'Ontario cette affaire et nous per-

ur M. J. B.

de Bonifacio

de de Cor-

eu

Dub

ST-GEOR

très des Ch-

trict de Qué-

de Beauce

s officiers d-

et des deux dem-

vous ne savez pas

ébec seront-ils la guerre! Moi, mon-

ly suis allé.

des congés

aussi, répond doucement le

nalet de M.

ur disposition

et le soir m-

riposte le fougueux narra-

par le Corps ne me connaissez pas...

les Chevaliers

armé lesquel-

au, député é-

chaî Pétain...

Excusez-moi,

anders et les

lours souriant, le glorieux

car c'était lui - s'éloigna

as tranquille.

TEMPERATURE

y de la Presse Canadienne)

nto, 28. — La pression est

depuis le détroit d'Hudson

us états de l'Atlantique en

y par le golfe St-Laurent, et

dans les provinces de l'ouest.

pprature a été fraîche, hier

ouest. Elle a aussi baissé

Ontario et Québec. Il y a eu

rses locales dans plusieurs

de l'est du pays, hier.

Min. Max.

erson 42 50

avik 30 32

torla 36 54

ncouver 44 62

monton 40 40

lgary 46 54

gna 26 46

zina 32 56

contio 50 66

awa 52 68

ntreal 52 74

ébec 60 78

Jean 56 64

dfax 56 76

adottetown 64

PRONOSTICS:

e de l'Outaouais et Haut St-

— Gros vents, nuageux et

Frontenac

St-Laurent — Gros vents

uages et froids.

Côte Nord et Baie des Cha-

— Gros vents, nuageux

up plus froids, avec averses

st.

ues; — Gros vents d'ouest,

et plus froids.

M. BENNETT COMMENTE LE VOTE D'ONTARIO A PARIS

M. M. KING EN EUROPE AVEC M. LAPOINTE

Le chef du parti libéral et son principal lieutenant partiront samedi de Québec.

SUR LE "BRITAIN"

Enquête sur les conditions en Grande-Bretagne et sur le continent.

COURTE ABSENCE

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, 28. — Le député M. W. L. Mackenzie King, chef de l'opposition fédérale, ainsi que l'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, s'embarqueront à Québec, samedi, sur l'Empress of Britain, pour le Royaume-Uni. M. King a annoncé la chose hier soir.

"Les affaires canadiennes", dit-il, "se rattachent de plus en plus aux affaires mondiales, et nous désirons obtenir des renseignements sur place concernant les conditions qui existent en Grande-Bretagne et sur le continent européen".

Ce voyage aura un caractère privé mais M. King espère obtenir les vues de personnalités reconnues en Angleterre et dans les pays continentaux sur les possibilités d'expansion commerciale, question de plus en plus importante pour le Canada.

Le chef libéral n'a pas traversé d'Ontario depuis 1928, alors qu'il signa le pacte Kellogg-Brand à Paris. Il sera absent durant un mois ou six semaines environ. M. Lapointe ne demeurera pas aussi longtemps de l'autre côté, ses affaires l'en empêchant.

M. King et M. Lapointe se rendront directement à Londres, où ils passeront quelque temps et prépareront leur programme pour la balance de leur séjour outremer.

Sur le paquebot que les honorables M. King et Lapointe mentionnent sous le vicomte Elia, M. Hugh Guthrie, C.P., ministre de la Justice du Canada, M. Guthrie, qui passera quelques semaines en Angleterre, sera accompagné de madame Guthrie.

Parmi les autres passagers de marque qui s'embarqueront samedi, mentionnons sous le vicomte Elia, M. J. B. Macdonald, C.P., ministre de l'Intérieur du Canada, M. J. B. Macdonald, C.P., ministre de l'Intérieur du Canada, M. J. B. Macdonald, C.P., ministre de l'Intérieur du Canada.

Le paquebot doit quitter le port à 2 heures 30, samedi après-midi.

COMMANDEMENT DE 2 CONSEILS

Le président Roosevelt organise la direction de la NRA — Un comité formé de six administrateurs et un autre composé de cinq.

(Serv. de la Presse Canadienne) Washington, 28. — (Par William Beale, de la Presse Associée.) Un commandement formé de deux conseils a été placé hier soir, à la tête de la NRA par le président Roosevelt, en remplacement du général Hugh S. Johnson, qui donna sa démission comme administrateur de cet organisme national il y a quelques jours.

Un comité de six officiers de l'administration a été choisi pour agir sous la direction de M. Donald R. Richberg, avec mission de tracer la politique future du gouvernement en rapport avec le commerce.

Un autre comité composé de deux industriels, de deux experts en questions ouvrières et d'un professeur, a été nommé par M. Roosevelt "pour administrer, sous sa direction", la loi de relèvement industriel américain. Les membres de ce comité sont: M. Clay Williams et A. D. White, industriels, Sidney Hillman et Leon C. Marshall, porte-paroles ouvriers, et Walton Hamilton, professeur de droit constitutionnel à l'Université Yale.

L'OURAGAN A SHERBROOKE

(Serv. de la Presse Canadienne) Sherbrooke, 28. — Un véritable cyclone a soufflé sur la région, hier après-midi, causant des dommages assez considérables. En plus de briser des arbres, de désorganiser les communications, l'ouragan a démolit un entrepôt de glace sur les bords de la rivière Magog. Les propriétaires, J. O. Gagné et Cie, estiment les dommages à \$10,000.

PROMOTION DE M. HENRI DESROSNIERS

Notre concitoyen est nommé vice-président de l'Imperial Tobacco Company.

BUREAU A MONTREAL

Au service de cette industrie depuis 1901. — Un héros de la grande guerre.

COMMANDANT DU 22E

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 28. — Le lieutenant H. Desrosiers, D. S. O., de Québec, a été nommé vice-président de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Ltd. et il déménagera à Montréal pour y assumer des nouvelles fonctions dans un avenir très rapproché, suivant la nouvelle communication par l'exécutif de la compagnie, hier.

Le colonel Desrosiers est au service de la compagnie depuis 1901. Il travailla au bureau-chef en rapport avec le département des ventes, puis en 1914 le colonel Desrosiers rallia immédiatement le 14e bataillon comme lieutenant. Il gagna son grade de capitaine à la bataille d'Ypres, puis il fut rappelé au Canada en 1916 pour y organiser le 136e bataillon. Cette unité, une fois rendue en Angleterre, fit partie du 10e corps de réserve. Traversant en France en 1918, le colonel Desrosiers prit le commandement du 22e bataillon qu'il ramena dans son pays une fois les hostilités terminées.

Le colonel Desrosiers fut mentionné dans les dépêches et en 1918 il fut décoré D. S. O. Il fut aide-de-camp honoraire au vicomte Willington durant le terme d'office de celui-ci au Canada comme gouverneur-général.

REELECTION D'OFFICIERS

Fin du congrès des cultivateurs à St-Hyacinthe.

(Serv. de la Presse Canadienne) St-Hyacinthe, 28. — Au cours du congrès diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, tenu ici hier le bureau de direction de l'Union a été réélu à l'unanimité, comme suit: M. Alexis Beauregard, Ste-Hélène de Bagot, président; Josephat Cusson, Roxton Falls, vice-président; Rév. A. Lemond, ancien curé de Ste-Rosalie, trésorier; Joseph Thérèse, Richelieu, Joseph Ostiguy, Ste-Alexandre d'Iberville, Victor Marchessault, St-Antoine sur Richelieu, J.-A. Lemay, St-Jude et C.-O. Lévesque, Dunham, directeur. L'annonceur de l'Union est M. l'abbé E.-A. Martel.

EMPRUNT DE \$250,000,000 SUR LE MARCHE CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, 28. — L'honorable M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, a officiellement annoncé hier que le prochain emprunt de remboursement fédéral sera mis sur le marché pour souscription publique lundi, et qu'il sera strictement limité à \$250,000,000, dont \$222,000,000 serviront à rembourser les obligations à 3 1/2 pour cent de l'emprunt de la Victoire qui deviendront dues le

1er novembre.

Les conditions et séries ne seront publiées qu'en fin de semaine, et les prospectus seront à la disposition du public lundi matin.

On dit officiellement que l'emprunt sera formé de séries de deux, cinq, huit et quinze ans, portant respectivement intérêt à 2, 2 1/2, 3 et 3 1/2 pour cent mais rien d'officiel n'a été annoncé encore sous ce rapport.

VICTIMES DE LA TEMPETE A MONTREAL

L'ouragan d'hier s'abat avec une grande violence sur la métropole.

GROS DOMMAGES

Un homme est tué dans le port. — Une clôture tombe sur un jeune enfant.

YACHTS A LA DERIVE

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 28. — Une tempête comme Montréal n'en avait pas vu depuis plusieurs années, a visité la région, hier, et causé des dommages considérables en plus d'avoir provoqué une mortalité.

M. H. Ferland, un armateur, âgé de 45 ans, travaillant près d'une scierie sur le Dufferin, a été emporté par le vent et la pluie. La victime fut trouvée à 45 pieds et succomba instantanément.

Un nommé Joseph Lacoursière fut retiré du Saint-Laurent par trois Indiens, après la tempête. L'homme fut précipité à l'eau quand son canot automobile fut lancé par le vent contre un pilier du pont du Pacifique Canadien entre Lachine et Caughnawaga, au plus fort de l'ouragan. L'homme sauta à terre et se cramponna pendant une heure environ. Lorsqu'il le retira de sa position, il avait les doigts en sang et avait le corps couvert de contusions.

Les communications par fil furent interrompues pendant plus d'une heure. Des arbres brisés par le vent avaient rompu les fils en plusieurs endroits de la ville, surtout dans la partie nord où l'électricité fit défaut.

Deux yachts de prix rompirent leurs amarres et furent entraînés sur le Lac St-Louis par la force du vent. L'un d'eux est la propriété de l'échevin Allan Bray.

Des automobiles furent endommagées quand des bruyères arrachées des chemins défoncèrent leur toiture. Un enfant de neuf ans fut blessé quand une clôture s'abattit sur lui.

Le mercure tomba en quelques instants de 22 degrés à 71 au grand soulagement des Montréalais.

REVISION DU PACTE DE 1867 EN NOVEMBRE

La date n'a pas encore été fixée définitivement. — Les réponses arrivent.

DES ADHESIONS

Les amendements projetés à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

UNE CONDITION

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, 28. — (Par C.-R. Blackburn, de la Presse Canadienne) L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ce vieux document qui forma autrefois les provinces du Dominion en une vaste entité nationale, et qui demeure toujours comme un bouclier de protection pour les droits particuliers des provinces, sera le sujet d'importantes discussions à Ottawa, probablement au cours du mois de novembre.

Bien que la date de cette conférence ne soit pas encore fixée, la majorité des provinces ont répondu dans le sens affirmatif à la lettre que leur adressait le premier ministre R.-B. Bennett le 1er du présent mois, avant son départ pour Genève, pour les inviter à participer à une telle conférence.

Les provinces n'ont pas fait connaître les suggestions ou amendements à la constitution qu'elles pourraient proposer, mais tout laisse croire qu'elles auront probablement terminé la préparation de leurs recommandations pour la fin du mois.

On s'attend à ce que cette conférence fasse époque, et qu'elle soit assez mouvementée, vu qu'il est question que les provinces abandonnent au contrôle du gouvernement fédéral la juridiction exclusive de certaines questions sociales comme l'assurance-chômage, les heures de travail, les salaires minimums, certaines formes d'impôts, les lois des compagnies, et peut-être des régies.



On rapporte d'Irlande que le général O'Duffy a été forcé de démissionner comme chef du parti de l'Irlande Unie, mieux connu sous le nom de "Chemises bleues", à cause de dissensions au sein de son groupe. L'ex-président Cosgrave lui succédera probablement. A gauche de la vignette on voit le général O'Duffy (en haut) et M. Cosgrave (en bas). A droite, des chemises bleues saluant à la manière fasciste.

LA POLICE A LA RECHERCHE DE COMPLICES

Les détectives croient ferme que Richard Hauptmann n'a pas opéré seul.

ENQUETE MINUTIEUSE

Le colonel Lindbergh mis en présence du prétendu meurtrier de son fils.

IMPASSIBILITE

(Serv. de la Presse Canadienne) New-York, 28. — (Par Francis A. Jamieson, droits réservés 1934 par la Presse Associée.) — Le colonel Charles A. Lindbergh et une baignoire de connaissance de Bruno - Richard Hauptmann - ont figuré hier dans l'enquête que poursuivent les autorités autour de l'enlèvement du bébé Lindbergh en 1932.

La police est de plus en plus convaincue que plusieurs personnes participèrent à l'enlèvement de l'enfant, et M. J.-Edgar Hoover, du département de la Justice des Etats-Unis, a laissé entendre que d'autres arrestations pourraient bien être faites.

Les détectives projettent d'examiner de nouveau aujourd'hui l'échelle de l'enlèvement avec Arthur Koehler, un expert du Wisconsin, ainsi que les outils de menuisier trouvés dans le garage de Hauptmann, dans l'espoir d'établir si cette échelle fut construite à l'aide des instruments appartenant au prisonnier.

Une amie de vacance de Hauptmann en 1932, Anita Lutzenberger, a été interrogée pendant plusieurs heures hier au sujet d'une excursion de plage qui en couronna plusieurs autres alors que Minie Hauptmann était à l'étranger.

Un ami de la fille John Brauer, passa quelque temps dans le bureau du procureur hier puis rentra chez lui. Il déclara qu'il connaissait assez bien Hauptmann pour l'avoir rencontré en juillet 1932. "Hauptmann boitait légèrement alors", dit-il. "Quand ses amis lui demandèrent s'il était blessé, il répondit qu'il souffrait de varices. Il se disait mes-

DANS YORK-NORD

(Serv. de la Presse Canadienne) Newmarket, Ont., 27. — Avec un seul poil à venir sur un total de 118 dans l'élection complémentaire fédérale de York-nord tenue lundi dernier, un calcul officieux des votes donne le résultat suivant: W. P. Mulock, libéral, 11,444 Harold Brewis, conservateur, 7,790 Majorité pour Mulock, 3,654

DEUX DECORATIONS?

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 28. — Le Globe écrit qu'il a appris de source authentique que le gouvernement français est sur le point de décerner la Légion d'Honneur au lieutenant-gouverneur Herbert A. Bruce, de l'Ontario et au sénateur A.-C. Hardy, de Brockville.

UNE DEMISSION

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 28. — Le bruit court que M. Harold K. Kirby, membre libéral de la Législature ontarienne, a envoyé sa démission écrite au gouvernement. Toutefois le Mail and Empire dit que Kirby a affirmé qu'il n'avait pas donné sa démission, bien qu'admettant qu'il en avait assez du parti libéral, mais qu'il n'entendait pas quitter l'arène provinciale.

DEPART DE MACDONALD

(Serv. de la Presse Canadienne) St-Jean, T. N., 28. — Le premier ministre Ramsay MacDonald, de Grande-Bretagne, a terminé sa vacance d'été ici, et s'embarquera aujourd'hui sur le paquebot Nova Scotia pour l'Angleterre, en compagnie de sa fille Isabel.

9,617 VOTES AU LIBERAL

(Serv. de la Presse Canadienne) St-Thomas, Ont., 28. — L'officier rapporteur du comté d'Elgin-Ouest, où eut lieu une élection complémentaire fédérale lundi dernier, a annoncé hier soir les résultats officiels de la votation comme suit: W. H. Mills, libéral, 9,617 H. C. Borbridge, cons., 6,724 R. W. MacDonald, ind., 562

LA LIGUE DES NATIONS EST EN VACANCES

La 15e assemblée s'est terminée hier après l'admission de l'Afghanistan.

L'AGA KAHN PARLE

Signature d'un accord entre la France, l'Angleterre et l'Italie.

POUR L'AUTRICHE

(Serv. de la Presse Canadienne) Genève, 28. — (Par Joseph E. Sharkey, de la Presse Associée.) — La 15e assemblée de la Société des Nations a pris fin hier, très fière d'avoir induit la Russie soviétique à entrer en son sein.

Avec l'Afghanistan, officiellement admis hier, la Russie contribue à contrebalancer la perte subie par la S.D.N. quand l'Allemagne et le Japon se retirèrent l'an dernier.

Après que le souriant Ali Mohammad, représentant de l'Afghanistan, eut pris son siège au sein de l'assemblée, que l'Agâ Khan de l'Inde eut fait allusion au réveil de l'Asie occidentale, que le délégué russe Maxim Litvinov eut réclamé l'établissement d'organismes permanents de la paix, l'assemblée, comme accomplissement final, institua le comité dont il était question depuis longtemps pour essayer de mettre un terme au conflit du Gran Chaco, en Amérique du Sud.

Entre temps, au conseil de la S.D.N. M. Barthou, secrétaire des Affaires Etrangères de France, déclara: "La France observera strictement les conditions du plébiscite de la Sarre (qui se tiendra le 13 janvier prochain) mais elle verra en même temps à ce que ces conditions soient également observées par les autres parties intéressées".

Un autre événement de la journée fut la signature par le France, la Grande-Bretagne et l'Italie d'un accord réaffirmant la nécessité de maintenir l'indépendance de l'Autriche.

PROJETS D'OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, 28. — Le gouvernement fédéral est à l'étude des projets de travaux propres à contrôler l'écoulement des eaux du lac Huron afin de maintenir le niveau du fleuve dans le port de Montréal, en prévision des basses saisonnières qui affectent la navigation.

DEPART DE MACDONALD

(Serv. de la Presse Canadienne) St-Jean, T. N., 28. — Le premier ministre Ramsay MacDonald, de Grande-Bretagne, a terminé sa vacance d'été ici, et s'embarquera aujourd'hui sur le paquebot Nova Scotia pour l'Angleterre, en compagnie de sa fille Isabel.

UNE NOUVELLE AFFAIRE TRES MYSTERIEUSE

Deux individus qui avaient pris le train à Nice sont trouvés morts.

MEURTRE ET SUICIDE?

On croit également à un double assassinat. — Echo de l'affaire Mariani?

GENS DE LA PEGRE

(Serv. de la Presse Canadienne) Paris, 28. — La police recherche actuellement deux individus aux allures étranges qui prirent un train à Nice, hier, pour les interroger en rapport avec l'assassinat de deux gangsters. Les autorités rattachent ce double meurtre à l'affaire Mariani.

Un porteur du rapide Vintimille-Paris découvrit les deux cadavres dans un compartiment-dortoir de première. Les victimes furent identifiées comme étant René Deltamare, un Italien, et Jean Albert, un Français.

Le portier dit que les individus recherchés montèrent sur le convoi à la gare de Nice et qu'ils se rendirent apparemment au compartiment occupé par Albert. Ils sautèrent ensuite sur le quai de la gare au moment où le train s'ébranla. La police a trouvé une petite bouteille de poudre blanche sous le lit du compartiment. Elle croit que les deux hommes furent drogués puis abattus à coups de revolver, et elle a envoyé cette poudre à un laboratoire pour analyse.

Les enquêteurs ne savent pas encore s'il s'agit d'un meurtre et d'un suicide ou d'un double assassinat commis par des agents de la pègre. Les deux victimes étaient recherchées pour être interrogées en rapport avec l'affaire Mariani.

Une organisation de grappillage parmi la police de Lille a été découverte lundi dernier avec l'arrestation de l'inspecteur de police Mariani, qui prétendait opérer de concert avec des gangsters pour détruire les petits boutiquiers. L'ennemi qui amena l'arrestation de Mariani révéla que la bande pratiquait le chantage, le commerce des drogues, la traite des blanches, et a même été impliquée dans des menaces d'enlèvement à certaines personnes.

VISITEURS ROYAUX

Sofia acclame les souverains de Yougoslavie.

(Serv. de la Presse Canadienne) Sofia, Bulgarie, 28. — Le roi et la reine de Yougoslavie ont été salués hier par les acclamations de la foule lorsqu'ils pénétrèrent dans le pays de leurs anciens ennemis.

Le roi et la reine furent reçus avec toutes les marques de la traditionnelle hospitalité slave par le roi Boris et la reine Johanna, de Bulgarie.

Lorsque les souverains de la Yougoslavie débarquèrent du train, la foule les acclama longuement. Jamais depuis la visite du Kaiser allemand durant la guerre, on n'avait vu de manifestation aussi enthousiaste ici.

Le gouvernement prit encore toutes les précautions voulues pour empêcher les terroristes et les dynamards d'approcher du cortège. Tous les révolutionnaires macédoniens connus avaient été envoyés à l'intérieur du pays.

FRANCE ET CANADA

(Serv. de la Presse Canadienne) Paris, 28. — Le premier ministre R.-B. Bennett, parlant au banquet donné en son honneur au Club International ici, hier soir, a prononcé un éloquent plaidoyer en faveur du commerce international et de l'amitié entre les peuples.

"Lorsque les Canadiens traversent l'océan pour maintenir la paix", dit-il en présence des 150 diplomates et Français éminents réunis au banquet, "ils s'efforcent d'être revendicateurs. Les Canadiens savent avec quelle sincérité la France a lutté pour la paix. En ces jours de promesses communications, les répercussions qui ont lieu en France aujourd'hui sont ressenties le lendemain en Canada".

M. Pierre-Étienne Flandin, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Doumergue, proposa la santé du premier ministre du Canada et reconnut l'hospitalité dont le Dominion fit preuve lors de la célébration du centenaire de Jacques Cartier. M. Flandin fut à la tête de la mission française qui assista à ces fêtes.

Rappelant cet événement, M. Flandin déclara: "Notre voyage nous a laissé des souvenirs que nous n'oublierons pas facilement".

Présenté par l'honorable M. Philippe Roy, ministre canadien en France, M. Bennett fit allusion en souriant à la politique canadienne. "J'espère", dit-il, "que mes hôtes ne me prennent pas pour un trop grand homme, vu que les élections complémentaires dans mon pays démontrent que je ne le suis pas. Naturellement, quand un gouvernement ne cède pas à l'inflation, il ne reçoit pas les bienfaits d'une grande paix, mais nous trouvons aujourd'hui des indices d'amélioration. Etant donné nos mines d'or, la fertilité de notre sol et la richesse de nos forêts, le dollar canadien vaut plus que le dollar américain".

Le premier ministre ajouta qu'il n'oublierait jamais la réception qu'il lui avait faite à Paris.

"Si jamais nous estimons que notre politique ne marche pas de pair avec celle énoncée ici, nous nous battrons jamais, toutefois, que nous sommes vos amis. C'est dans cet esprit de bon voisinage que le Canada pose les fondements d'une grande civilisation nationale chrétienne avec la liberté de croyance et de travail désirée".

M. Bennett invita les capitalistes français à placer de l'argent au Canada. "Ces capitaux", dit-il, "seront toujours les bienvenus et je crois qu'ils rapporteront un bon profit".

Le premier ministre Gaston Doumergue avait reçu M. Bennett dans l'après-midi.

DECRETS DE MUSSOLINI

Le Duce veut faire de l'Italie une nation militaire.

(Serv. de la Presse Canadienne) Rome, 28. — Le premier ministre Mussolini a donné une preuve de son intention bien sérieuse de faire de l'Italie une nation militaire, en prenant le contrôle des initiatives propres à aboutir à cet objectif, et en créant un nouveau département administratif qui surveillera le travail.

Le nouveau département sera connu sous le nom d'Inspectorat de l'entraînement pré-post-militaire et sera chargé de la responsabilité de faire des soldats de tous les Italiens mâles entre les âges de huit et trente-trois ans.

Cet inspectorat servira de chaînon de coordination entre les ministères de l'armée, de la marine et de l'aviation, tous dirigés par le Duce personnellement, et le ministère de l'Éducation et les corps militaires fascistes.

Le général Francesco Grazioli, bien connu pour les succès qu'il remporta dans la pacification des tribus rebelles de la Lybie, sera l'inspecteur en chef du nouveau département. Lui-même placé sous le contrôle personnel de Mussolini.

PAS ENCORE MORT

(Serv. de la Presse Canadienne) Cambridge, Mass., 28. — John L. Bauer, jeune chimiste de Pittsburgh, entra tranquillement dans l'hôpital Cambridge, hier soir, et déclara aux médecins: "Je vais mourir entre huit heures du matin et une heure et demie de l'après-midi. J'ai pris un poison pour lequel il n'y a pas d'antidote. Vous perdez votre temps à vouloir me soigner". Mais hier soir le chimiste vivait encore, bien que passablement malade. Les médecins qui le soignent croient qu'un repas qu'il absorba après avoir pris le poison, contrebalança les effets de ce dernier.

UNE TORNADE S'ABAT SUR LE DISTRICT.-- 1 PERTE DE VIE ET DES DOMMAGES CONSIDÉRABLES

Le chanoine Soucy tué par une auto

UN NOUVEAU DISCOURS DE M. LE MAIRE

M. Grégoire s'adresse de nouveau à la population de Québec hier soir.

PAR LA RADIO

Un jour viendra, dit-il, où j'arracherai les masques. Réponse à un échevin.

LE CHOMAGE

M. le Maire J.-E. Grégoire s'est adressé de nouveau à la population de Québec hier soir, par la voix de la radio. Il a parlé, de huit heures à huit heures et demie au poste CHRC, comme il l'avait annoncé.

"Citoyens de Québec", commençait M. le Maire Grégoire, "vous ne serez pas surpris de me voir revenir ce soir à la radio. Depuis que je suis maire, j'ai reçu des approbations et des encouragements qui me prouvent que de très nombreux citoyens sont satisfaits du travail que je fais. Je veux vous dire ce soir que je poursuivrai ma tâche malgré les intrigues et les complots qui se font contre moi, à l'extérieur comme à l'intérieur."

"Certains personnages seront surpris d'apprendre dans quelques jours que j'en connais long. Moi, je ne fais que de la politique municipale, d'autres ne font pas seulement de la politique municipale, et je sais très bien que les insipides, le jour viendra où j'arracherai les masques. On apprendra que, si, comme avocat, j'ai pu régler les choses à l'amiable, je puis aussi parler franc et fort. Je ferai mon devoir envers et contre tous."

Après avoir longuement parlé du "Soir", M. Grégoire reprocha à un échevin d'avoir dit qu'il tombait d'épilepsie. "Je ne suis pas un épileptique", déclara-t-il, "je conduis mon automobile depuis huit ans et j'ai toujours fait le serment que je ne souffrirais d'aucune maladie. Vous pouvez être rassurés."

En terminant, M. le Maire déclara qu'il avait beaucoup d'avis sur les sujets à traiter, mais qu'il n'avait pas le temps de le faire. "Il y a actuellement des plaintes au sujet du chômage", ajouta-t-il, "mais ce n'est pas moi qui suis directeur du chômage. En terminant, puisque je n'ai pas le temps de vous parler de l'enquête, je déclare que le maire envoie à l'Hôtel de Ville pour prendre vos intérêts et que je saurai les défendre."

DEPART DE M. L. RABY

Le comptable de la Banque Royale de la Haute-Ville est promu à Montréal.

M. L. Raby, comptable de la Banque Royale du Canada, immeuble Price, rue Ste-Anne, vient d'être promu assistant-gérant de la succursale de la Banque Royale à Outremont, Montréal, au coin de l'avenue du Parc et de l'avenue Bernard.

M. Raby est au service de la Banque Royale du Canada depuis plusieurs années. Il y a trois ans qu'il est attaché à la succursale de la Haute-Ville, où il a servi sous M. Austin, aujourd'hui gérant de la Banque Royale à Sherbrooke, et le gérant actuel de la succursale de "Price House", M. W.-A. Connery. Pour l'un et l'autre il a été un collaborateur précieux et nous savons que c'est avec regret que M. Connery verra partir son fidèle comptable.

Tous les clients de la Banque Royale de l'immeuble Price ont beaucoup d'estime pour M. Raby, qui est un de nos jeunes banquiers les plus avisés, et tout en se réjouissant de sa promotion ils apprendront son départ de Québec avec chagrin.

Nous souhaitons succès à l'assis-

M. le chanoine Antoine-Anibal Soucy, prêtre retiré, et M. l'abbé Charles Rioux, curé de Sainte-Blandine, sont frappés par une auto, hier soir, à Rimouski. — Le premier meurt sur le champ, l'autre est sérieusement blessé.

UN GRAND DEUIL

(De notre correspondant) Rimouski, 28. — M. le chanoine Antoine-Anibal Soucy, prêtre retiré du ministère, et M. l'abbé Charles Rioux, curé de Sainte-Blandine, ont été le premier tué instantanément et le second blessé gravement par une automobile hier soir. Ce malheureux accident plongea le clergé de notre ville et de notre diocèse dans un grand deuil.

La tragédie s'est produite vers huit heures, alors que M. le chanoine Soucy, accompagné de M. l'abbé Rioux, quittait sa résidence de la rue de l'Évêché pour se rendre au Séminaire, où M. l'abbé Alphonse Fortin donnait une conférence. Les deux vénérables prêtres traversaient la rue lorsque survint une automobile. On croit que les phares d'une autre voiture ont empêché le conducteur de les apercevoir à temps. M. le chanoine Soucy et son compagnon furent frappés tous deux par l'automobile. Le premier mourut sur le champ, tandis que M. l'abbé Rioux reçut des blessures sérieuses. Il est actuellement à l'hôpital, et son état vu l'âge avancé du patient, impose des vives craintes.

Le chanoine Soucy était originaire de Cacouna. Il était né le 26 février 1856 du mariage de Jean-Baptiste Soucy et d'Émile Moreault. Après ses études classiques au Séminaire de cette ville, il entra au grand séminaire. Ordonné prêtre à Cacouna le 3 février 1883, il fut successivement vicaire au Bic de 1883 à 1884, curé de Saint-Louis du Ha! Ha! de 1884 à 1884, de Ste-Anne des Monts de 1884 à 1896, de St-Jacques de 1896 à 1926. En 1926, il se retira du ministère à Rimouski et fut promu chanoine honoraire.

M. le chanoine laisse dans le deuil une sœur, madame Rioux, épouse de feu M. Alfred Rioux, un frère, M. J.-B. Soucy, de Cacouna.

200 invitations pour ce congrès

CONFISCATION DE 22 PERMIS

Le ministère de la Voirie continue sa lutte en vue d'assurer la sécurité de la route en notre province. Du 17 au 23 septembre, les officiers de la circulation ont confisqué 22 permis de conduire à la suite d'infractions graves à la loi des véhicules automobiles. Les rapports d'infractions moins sérieuses ont encore été en grand nombre. Plusieurs automobilistes ont reçu des avis sommaires.

CHEZ LES ÉTUDIANTS

Une très joyeuse réunion a eu lieu hier soir, au Cercle Universitaire, rue Couillard. Les étudiants, venus en grand nombre, y ont rencontré M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'université, et leur aumônier, M. l'abbé L. Castonguay. Mgr Camille Roy, P. A. fut empêché d'assister à cette réunion par une légère indisposition. Nous remercions à demain, vu l'abondance de matière, un compte-rendu plus détaillé de cette fête.

tant-gérant d'Outremont dans ses nouvelles fonctions.

AUTOMOBILES DEMANDES

NOTRE SPECIALITE :

Nous achetons tous les automobiles de récents modèles, qui nous sont offerts à des prix d'occasion, ou nous les vendons pour vous, ou encore nous les prenons en dépôt sur des modèles Plymouth ou Chrysler 1935.

Venez nous visiter, nous sommes prêts à toutes sortes de "BAR-GAIN" d'échange de vente ou de rachat.

Nous offrons en vente à prix réduits, cette semaine, plusieurs petits, chars avec licences.

CHEVROLET, PLYMOUTH, FORD, Sedan et Coupé 1933-34.

Universal Auto Ltd
27-33, rue de la Couronne. TEL. : 5112-5113

Au Palais Montcalm La Menace, de P. Frondaie

La troupe Gil Roland débute dans un nouveau genre hier soir. — Un cas de conscience triomphant sans arbitraire, parce que la vérité le veut. — Les artistes sont applaudis par un nombreux auditoire.

L'INTERPRÉTATION

Voici une autre pièce qui connaîtra, à Québec, un grand succès. Elle est de Pierre Frondaie, et partout où elle a été jouée, elle a conquis son auditoire. "La Menace" est un drame de conscience qui fait une large part à l'action tout en demeurant sobre. M. Paul Grégoire écrit à ce sujet : "Une figure d'honnête femme, jetée dans un cas de conscience des plus poignants, triomphant sans arbitraire, parce que la vérité le veut, voilà l'histoire attachante, écrite sans digressions, en un style direct, sans recherche d'effets." A Québec on a fait quelques retouches à l'oeuvre pour que sa hardiesse ne choquât pas.

Sans recherches d'effets : c'est bien là, aussi, le mérite des interprètes. Ils ont joué avec une émotion réelle, mais avec sobriété. Ils ont déployé toutes les ressources de leur art et ils sont restés naturels. C'est dire que leur succès est mérité. La salle toute entière a été prise par le drame, dès les premières scènes. L'attention n'a pas failli et à plusieurs reprises l'auditoire a manifesté sa satisfaction.

Cette pièce aurait pu s'intituler aussi bien "La Vérité". Elle montre le triomphe de la vérité sur le mensonge, le triomphe de l'aveu sur la dissimulation. Elle est de M. le Dr L.-J. Moreault, M.P.P., et M. Elise Moreault, régisseur de Rimouski. L'événement offre à la famille affligée l'hommage de ses plus sincères condoléances. Il fait en même temps des vœux pour le retour à la santé de M. l'abbé Rioux.

et ses cousins : M. le Dr L.-J. Moreault, M.P.P., et M. Elise Moreault, régisseur de Rimouski. L'événement offre à la famille affligée l'hommage de ses plus sincères condoléances. Il fait en même temps des vœux pour le retour à la santé de M. l'abbé Rioux.

L'hon. M. Irénée Vautrin a invité au congrès de colonisation, les 17 et 18 octobre, des évêques, des ministres, des députés, tous ceux qui peuvent aider au mouvement. — Le ministre est allé se renseigner sur place.

800 JEUNES ÉTABLIS

L'honorable M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, a adressé une couple de cents invitations pour le congrès qui présidera à Québec, les 17 et 18 octobre. "Ces invitations", nous a déclaré hier l'honorable M. Vautrin, "ont été adressées aux évêques, aux ministres provinciaux, aux députés intéressés et aux apôtres de la colonisation, c'est-à-dire à ceux qui, nous le connaissons, sont susceptibles d'aider le mouvement."

Au sujet de ses tournées d'inspection dans les divers centres de colonisation de la province, l'hon. M. Vautrin déclara : "J'ai tenu à me renseigner sur place afin de me rendre compte des besoins réels des colons. Ainsi, je serai mieux en mesure, avec mes chefs de service, d'assurer le succès de notre nouveau plan de colonisation tout en voyant à ce que progressent les colons établis en vertu des plans précédents. Nous ne négligeons rien pour que le congrès de colonisation soit couronné des meilleurs résultats possibles", conclut le ministre.

On apprend que des délégués au congrès vont soulever la question des octrois aux fils de cultivateurs qui s'établissent sur des terres abandonnées. On demanderait que l'octroi soit porté de \$300 à \$500. On voudrait aussi que le nombre de jeunes gens susceptibles de bénéficier de cette politique dans chaque comté soit plus élevé. Il est actuellement de 20.

Depuis que la politique de l'établissement des fils de cultivateurs sur les vieilles terres est en vigueur, 800 jeunes gens se sont établis et 760 d'entre eux ont reçu l'octroi de \$100 pour la première année.

(Serv. de la Presse Canadienne) Toulon, France, 28. — (Havas). Paul-Albert Laurens, peintre français renommé, et fils du célèbre Jean-Paul Laurens, est mort hier. Ses toiles furent exposées en plusieurs pays.

Vers 5 heures, hier après-midi, un orage éclate, le vent soufflant avec une violence extraordinaire. — A Saint-Romuald une fillette de douze ans, Lina Maguire, fille de M. William Maguire, se dirigeait vers le bureau de poste lorsqu'un fil de haut voltage, qui venait de se rompre, l'atteint à une main, provoquant une mort instantanée. — A Saint-Romuald également, la charpente d'une maison en construction s'écroule, des cheminées sont endommagées, des arbres rasés. — A Thetford, le toit d'un garage est enlevé. — A Saint-Charles de Bellechasse, celui d'une maison est également emporté. — Désorganisation des lignes téléphoniques et du service de la lumière dans plusieurs municipalités.

PLUIE TORRENTIELLE A QUEBEC

Un ouragan d'une violence rarement égale ici, s'est abattu sur le district de Québec hier après-midi vers cinq heures. Une mort tragique, des bâtiments renversés, des toits emportés, des cheminées démantibulées, des arbres arrachés et des poteaux cassés, sont plusieurs ont causé dans leur chute des dommages à la propriété ou bloqué des routes, des vitres brisées ; voilà, en résumé, le bilan de cette tornade, qui a été accompagnée d'une pluie torrentielle, de grêle et même de tonnerre.

C'est à Saint-Romuald que la tempête a causé une perte de vie. Lina Maguire, âgée de douze ans, fille de M. William Maguire, se dirigeait vers le bureau de poste, sur la rue Commerciale, lorsqu'un fil de haut voltage, rompu par la force du vent, l'atteignit à une main. La fillette saffaisait. L'intervention de M. le Dr Lanier fut inutile : la mort avait été instantanée.

A Saint-Romuald encore, nombre de vitres ont été brisées par la grêle ; chez madame Léo Chamberland, un arbre s'est abattu sur la maison, et il s'est endommagé. Un arbre a aussi été renversé chez le major Davidson ; sous l'action du vent la charpente de la maison de M. Gérard Lambert, qui était en construction, s'est écroulée.

La Fabrique, toujours à Saint-Romuald, un arbre de forte dimension a été rompu par le vent ; deux cheminées ont été endommagées, dont l'une chez M. Joseph Leclerc. Au même endroit, M. Laurent Côté s'est infligé des blessures légères en travaillant, après la tempête, à déplacer des arbres abattus. Hier soir encore, la municipalité était privée de courant tant pour l'éclairage que pour la force motrice.

A Thetford Mines, le vent a renversé plusieurs arbres et enlevé le toit du garage de M. Willie Roy, qui a été projeté à une distance de 75 pieds. Ce garage est situé sur la rue Lafond. Dans la même ville la glacie de M. Alphonse Blais a été renversée.

Nous avons essayé en vain de communiquer avec St-Jean-Christophe, dans le comté de Lévis ; le service téléphonique y était désorganisé. Sur la route dite "quarante arpents", une dizaine de poteaux ont été abattus, nous a appris un correspondant. La circulation a été interrompue temporairement à cet endroit.

Dans la paroisse de St-Charles le vent a emporté le toit de la maison de M. Louis Mercier, cultivateur domicilié dans le "rang du sud". Dans le village, plusieurs arbres ont été arrachés. Il en est tombé un sur la maison de M. Arthur Therrien. C'est renversé.

Un incendie a fait rage hier soir, peu après la tempête, dans une construction de bois adjointe aux moulins de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper et où étaient reçus les ouvriers qui venaient demander de l'emploi. — Un rassemblement.

DEUX BRIGADES

Un incendie a fait rage hier soir, peu après la tempête, dans une des constructions des moulins de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, à Limoilou. Les flammes exerçaient leurs ravages dans une bâtisse en bois séparée du corps principal des moulins où se faisait l'emballage des employés. Cette construction en bois a été presque entièrement détruite. Le feu n'est resté que les murs. Tout l'intérieur a été détruit avec le matériel des bureaux et une quantité de documents. Des papiers plus importants, qui se trouvaient dans la voûte de sûreté, ont été épargnés.

Un grand nombre de citoyens se sont transportés aux abords des moulins de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper et ont été témoins du travail des hommes du service de prévention de la compagnie et de la brigade des incendies de Québec. Le chef Rosaire Beaulieu, le sous-chef W. Lachance et le capitaine Lachance ont été chargés du détachement des pompiers de la ville tandis que MM. Jack Fitzmaurice, E.-N. Baronne et John Rastello avaient la direction de l'escouade des pompiers de la compagnie. Dès le début de l'incendie, M. E.-N. Little, surintendant général, M. J.-R. Lather, surintendant du bureau d'emballage, et M. R. Ruthman, du département du bois, se sont rendus sur les lieux.

Il était 6 heures 38 lorsque l'alarme (Suite à la page 14)

(Suite à la page 14)

QUEBEC VEND DE SON BOIS A LA FRANCE

Le "Gull" est parti de Chandler pour Nantes avec 2,000 cordes de bois de pulpe.

AUTRES EXPEDITIONS

Un marché très intéressant pour la province. — Travail de M. P.-E. Côté.

RELATIONS COMMERCIALES

Grâce au travail de M. Paul-Emile Côté, député de Bonaventure à l'Assemblée législative, des relations commerciales avec la France viennent d'être établies qui permettent de belles espérances.

Lundi dernier, en effet, un navire, le "Gull", partait de Chandler avec un chargement de deux mille cordes de bois environ en destination de Nantes, en France. Cette expédition était consignée à la "Société des ronds de bois", de France, dont le bureau principal est situé à Paris.

Dici quelques jours, deux autres chargements de bois de pulpe partiront de Chandler en destination du même port de mer français.

On ne peut que se réjouir de l'établissement de ces relations commerciales entre la France et notre province. Notre bois de pulpe ne le cède en qualité à celui d'aucun autre pays, et nous le croyons, on peut l'obtenir à d'aussi bonnes conditions. Si les démarches que l'on doit à M. Paul-Emile Côté pour une bonne part devant amener des résultats permanents et sans cesse croissants, l'industrie forestière de la province de Québec connaîtra un regain d'activité appréciable. La France se voit évidemment un marché très intéressant pour le bois de pulpe de Québec.

LES ZOUAVES DE LIMOILLOU

Dimanche, le 30 septembre, il y aura parade pour escorter l'Embaillonneur le cardinal J.-M.-R. Villeneuve à St-Fidèle. Rassemblement à la salle pour 2 heures 45 p.m. Les officiers comptent sur la présence de tous.

Des ententes avec 650 municipalités

Toutes ces municipalités désirent se prévaloir de la loi pour la construction de chemins dans leurs limites avec une contribution du gouvernement égale à 50 p. c. du coût des travaux. — 15,200 milles de chemins entretenus.

L'ÉTAT DES ROUTES

A date, 650 municipalités de la province se sont prévalues de la loi et ont conclu des ententes avec le ministère de la Voirie pour construire des chemins dans leurs limites moyennant une contribution du gouvernement de 50 pour cent. Le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, qui nous communiquait cette nouvelle hier, a déclaré que le ministère est en pourparlers avec une centaine d'autres municipalités et que tous ces cas seront réglés d'ici deux semaines.

La loi qui permet aux municipalités de construire leurs chemins avec l'aide d'une contribution gouvernementale égale à 50 pour cent du coût, existait depuis un certain nombre de chemins dans leurs limites avait été suspendue il y a trois ans. Cette année, l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault a décidé d'en faire profiter de nouveau les municipalités de la province.

Dans le domaine de la voirie, également, le lieutenant-colonel Boulanger nous a appris hier, que le rapport sur l'état du réseau routier de la province, à la date du 1er septembre, indiquait qu'il y avait une longueur de 15,200 milles de chemins entretenus par le gouvernement. Sur ce nombre, 14,700 milles étaient rapportés en excellente condition, 335 milles étaient rapportés passables, tandis que 165 milles étaient considérés comme mauvais. Il s'agit surtout de réparations dans ce dernier cas.

"Les efforts de notre organisation", a déclaré le lieutenant-colonel Boulanger, en marge de ces chiffres, "tendent à la réparation des chemins rapportés comme mauvais ou passables."

repas de l'âme de M. Rodrigue Villeneuve, père de Son Eminence, lundi, le 1er octobre prochain, à 6 heures 15, à la Basilique.

LE COMITE

Par Colonel Jules Gignas, Président.

L'inauguration du poste CRCK Québec

A neuf heures précises ce soir Québec sera relié définitivement à la chaîne des postes émetteurs de la radio-état. — Discours par le président de la C. C. R., par les hons. MM. Durand et Dupré, le maire et M. Maher.

LE PROGRAMME MUSICAL

"Allo ! Allo ! Ici CRCK Québec !" A neuf heures précises ce soir, ces paroles prononcées sur le microphone, au Château Frontenac, se répéteront dans tous les appareils de T. S. F. reliés au réseau de la Commission Canadienne de la Radio, annonçant à tout le pays que Québec, la capitale de la province du même nom et le bureau du Canada, fait son entrée définitive et complète dans la chaîne des postes émetteurs de la radio-état.

C'est ce soir, en effet, que la Commission inaugure le poste dont elle vient de terminer l'aménagement en notre ville. Cet événement sera célébré de digne façon, comme on peut le constater à la lecture du programme que M. Léopold Houli, publiciste de la radio-état, nous a communiqué hier soir.

Les discours de personnalités officielles marqueront la première partie de ce programme d'inauguration. On entendra successivement M. Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la Radio, l'honorable M. Alfred Duhaime, ministre de la Marine, l'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur-général du Canada et ministre du district de Québec dans le cabinet Bennett, M. le maire J.-E. Grégoire, de notre ville, et M. Thomas Maher, ancien vice-président de la radio-état.

Les discours dureront une vingtaine de minutes, puis ce sera, jusqu'à dix heures, la partie musicale. Un orchestre de 25 musiciens dirigé par notre jeune et talentueux concitoyen, M. Jean-Marie Beaudet, mademoiselle Marthe Lapointe, madame Thérèse Drouin-Jobin, et le célèbre Trio Lyrique seront au programme.

L'orchestre sera le premier au programme de ce concert avec une ouverture de Camille Saint-Saëns, "La princesse jaune". On entendra (Suite à la page 14)

REUNION CE SOIR

Ce soir, le 28 septembre, à 8 heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron, aura lieu une assemblée des Syndicats Féminins Catholiques de Québec. Toutes les employées de magasins, les jeunes filles travaillant dans les manufactures de coiffes, de bonnets, de boîtes de carton, confection, blancheries, etc., sont cordialement invitées à y assister.

Pierre est décédée à sa résidence, à St-François de la Rivière-du-Loup. Ses funérailles auront lieu lundi matin.

A M. l'abbé Bélanger, l'Événement offre ses plus sincères condoléances.

FEU MME O. ST-PIERRE

M. l'abbé Albert Bélanger, missionnaire diocésain, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de sa sœur, madame Ovide St-Pierre, née Anne-Marie Bélanger, décédée, hier, à l'âge de 41 ans. Madame St-

Pierre est décédée à sa résidence, à St-François de la Rivière-du-Loup. Ses funérailles auront lieu lundi matin.

A M. l'abbé Bélanger, l'Événement offre ses plus sincères condoléances.

La Balayeuse Electrique

"GENERAL ELECTRIC"

Le NOM garantit la Qualité

Le nom "General Electric" est le mieux et le plus favorablement connu dans l'industrie électrique. Seuls des produits de qualité éprouvée le portent. La Balayeuse General Electric est en tous points à la hauteur de la réputation de ses fabricants. C'est un produit supérieur, fabriqué conformément aux standards les plus rigoureux et comportant tous les détails mécaniques permettant d'effectuer le nettoyage avec minimum d'effort.

Prix à partir de
\$1950

320, rue
ST-JOSEPH
Tél. 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"



46 Côte
Du Passage
Lévis

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'Evenement
J.-H. Fortier, président
30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 28 SEPTEMBRE 1934

M. R.-B. BENNETT A PARIS

Le Premier Ministre du Canada a quitté Genève et il est rendu à Paris. Il n'a pas encore donné ses impressions sur la Société des Nations mais il est à remarquer qu'il n'a pas dit un seul mot pendant la réunion à laquelle il assistait pour la première fois. Ce silence est peut-être d'or pour notre pays. Si M. Bennett avait parlé à Genève et déclaré par exemple que le Canada n'entend pas continuer à dépenser \$300,000 par année (au bas mot!) pour prendre part à des discussions académiques dont l'utilité n'a pas encore été démontrée, son discours aurait peut-être produit un bon effet dans les récentes élections d'Ontario. Le trésorier de la Société des Nations, M. Seymour Jackson, un sud-africain, a exposé récemment à Londres la situation financière de son organisation. Depuis quinze ans, cette association internationale a coûté \$62,000,000 en chiffres ronds. Le Canada a payé environ 5 millions de cette somme, soit le douzième. Est-il juste qu'un pays, dont la dette a été augmentée de plus de deux milliards rien que par sa participation à la guerre et au "concert" (!) des nations, s'entête à gaspiller son argent ainsi? M. Jackson a annoncé que la Ligue avait l'intention de construire son nouveau palais à Genève au coût de 5 millions de dollars. Le Canada sera appelé à payer un douzième de cette dépense. Cela peut flatter l'orgueil des délégués canadiens qui vont faire un petit voyage en Suisse tous les ans mais il semble vraiment que l'on nous donne une importance disproportionnée dans cette Société, simplement parce que le Canada y paie mieux ses comptes que la Chine. En d'autres termes, on nous aime à Genève pour notre argent. Attendez les impressions de notre Premier Ministre et souhaitons qu'il revienne avec la conviction que nous n'avons plus d'intérêt dans ce club fashionable international qui ne peut servir que notre vanité. M. Bennett est maintenant à Paris pour négocier un traité commercial avec la France. Le ministre du Canada, l'hon. M. Philippe Roy, a offert hier soir au chef du gouvernement canadien un banquet qui réunissait des ambassadeurs et des ministres, parmi lesquels M. P.-E. Flandin. Nous espérons que notre Premier Ministre pourra enfin conclure un traité avantageux. Il trouvera en M. Flandin, ministre français des Travaux Publics, franchement arrivé du Canada, un collaborateur précieux pour faire quelque chose d'utile pour notre pays. Le voyage de M. Bennett à Genève ne nous disait rien qui vaille mais son séjour à Paris nous cause un réel plaisir. A lui aussi probablement.

MM. KING ET LAPOINTE EN EUROPE

Avant de quitter Londres pour revenir au Canada, M. Bennett rencontrera peut-être dans la Cité M. Mackenzie King et M. Ernest Lapointe, qui partent demain pour l'Europe sur l'"Empress of Britain" et seront à Londres jeudi prochain. Les deux chefs libéraux vont faire un voyage d'études et de repos, qui sera très court. M. Lapointe se rembarquera le 20 octobre pour être à Québec le 25. La santé de M. King n'a pas été très bonne depuis quelque temps mais de récents événements l'ont, paraît-il, presque rétabli et les vacances qu'il prend compléteront sa guérison. Les illustres voyageurs ont nos meilleurs souhaits.

LE LT-COLONEL HENRI DESROSIER

Le lieutenant-colonel Henri Desrosiers, D. S. O., a été élu vice-président de l'Imperial Tobacco Company. C'est la première fois qu'un Canadien-français est appelé à une aussi haute situation dans cette grande industrie et il convient de féliciter la compagnie pour son heureux choix. Au moment où nous réclamons pour les nôtres leur part dans la direction de nos entreprises canadiennes, on ne pouvait nous faire un plus beau compliment. Au service de l'Imperial Tobacco depuis 1901, M. Desrosiers a fait honneur à sa province pendant la guerre. Il a d'abord servi au 14^e bataillon et il s'est distingué. En 1916, lorsque notre confrère Olivier Asselin leva un régiment canadien-français il voulut, avec une modestie rare à cette époque, en laisser le commandement à un officier d'expérience et de valeur. C'est au lieutenant-colonel Desrosiers que la tâche fut confiée. Le jeune commandant retourna outre-mer et finit la guerre à la tête du 22^e régiment qu'il nous ramena couvert de gloire en 1919. Depuis 1920, M. Desrosiers habite Québec. Cette promotion l'obligera à nous quitter pour aller demeurer à Montréal.

C'est une perte pour notre ville, car M. Desrosiers est le type du parfait gentilhomme et le modèle du citoyen.

LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

Le mot d'ordre des municipalités de la province de Québec, écrivions-nous, ces jours derniers, devrait être d'équilibrer leur budget; autrement, le crédit dont elles jouissaient au trefois ne sera plus bientôt qu'un vain mot. Cette préoccupation, cette inquiétude à laquelle nous faisons écho est générale et le directeur de l'"Ordre", M. Olivier Asselin, a abordé le sujet dans une série d'articles fort au point. M. Asselin a étudié la situation par rapport à Montréal, mais ses observations et ses suggestions peuvent s'appliquer à la plupart de nos villes. Hier, nouvel avertissement, donné par M. J.-A. Towner, membre de la Commission Municipale. M. Towner parlait devant un groupe de nos hommes d'affaires, au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis. Il a cité des chiffres assez stupéfiants. On sait que l'un des buts de la Commission consiste à exercer un contrôle sur les emprunts à être contractés par les corporations municipales, scolaires et de syndicats de la province. "Pour réaliser l'importance de ce contrôle", a déclaré M. Towner, "il suffira de signaler à votre attention les emprunts municipaux autorisés de 1920 à 1933:

1920-21	\$10,206,367.00
1921-22	15,397,963.00
1922-23	29,927,903.00
1923-24	18,568,777.28
1924-25	31,282,263.54
1925-26	26,268,440.37
1926-27	30,494,500.02
1927-28	28,624,781.58
1928-29	68,694,500.86
1929-30	42,629,271.35
1930-31	64,365,772.31
1931-32	47,832,844.50
1932-33	32,486,877.25

Cette dernière année se subdivise comme suit:

Cités	\$30,989,227.25	soit 95.4%
Villes	677,100.00	soit 2.1%
Villages	335,200.00	soit 1.0%
Paroisses	314,200.00	soit 1.0%
Comtés, Cantons et autres	171,500.00	soit 0.5%
Total	\$32,486,877.25	100.0%

Les grandes cités, dont Québec et Montréal, ont donc négocié à elles seules 95.4 pour cent des emprunts municipaux de 1932-33 et la proportion n'a pu varier depuis. Mais où allons-nous avec tout cela? M. Towner s'est posé la question et il y répond de la façon suivante:

"Me permettez-vous d'ouvrir une parenthèse pour vous dire que de 1928 à 1932 le revenu national a diminué de 50 pour cent alors que, pendant la même période, les dépenses des autorités gouvernementales, tant fédérales que provinciales et municipales, ont augmenté dans la proportion de 25 pour cent.

"Le pourcentage des dépenses de ces mêmes corps publics, à même le compte courant du Revenu National, était de 14.2 pour cent en 1928.

"En 1932, ce pourcentage s'élevait à 35 pour cent, ce qui veut dire que l'Etat s'empara de 35 pour cent des revenus des contribuables, ces derniers ne pouvant plus, à cette date, disposer personnellement que de 65 pour cent de leur revenu.

"Comme le service de la dette est un des items les plus importants du budget, l'admission facile-ment que la Commission ne saurait exercer un contrôle trop sévère sur les emprunts à être effectués par les corporations.

"Un relevé de la dette pour les cités, les villes, les municipalités rurales et les municipalités rurales indépendantes, comparé à leur évaluation respective, démontre les pourcentages suivants pour chacune des diverses catégories des municipalités mentionnées ci-dessus:

Cités	24.3%
Villes	21.1%
Rurales	3.4%
Rurales indépendantes	1.1%
Total	19.1%

"Il ressort donc de ce tableau", conclut M. Towner, "que le pourcentage de la dette, vis-à-vis l'évaluation imposable, augmente avec l'évaluation des municipalités". La situation est sérieuse et tout le monde l'admet. Un seul point de réconfort: nous n'avons actuellement que 79 municipalités en défaut. Ces corporations ont un passif de \$15,000,000, soit 3.8 p. c. de la dette totale des municipalités de la province, laquelle s'élève à \$392,200,000. En Ontario, la dette des municipalités en défaut s'élève, d'après le "Financial Post", à \$96,640,819.00, soit 19.1 p. c. de la dette totale, qui atteint \$504,750,000. Mais le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. Le représentant de la Commission municipale cite le cas d'une municipalité où le service de la dette représente 85.4 p. c. des revenus d'une année. Si l'on n'y porte pas attention, Montréal et Québec pourraient bien atteindre un jour ce niveau. Et M. Towner a cette remarque très juste:

"Un conseil avant d'autoriser une dépense, devrait réaliser que la capacité de paiement des contribuables est proportionnelle à leurs revenus et que s'il dépasse cette limite, il devra nécessairement faire défaut dans le paiement de ses obligations.

"Il ne faut pas mettre en oubli que lorsque la taxe annuelle sur la propriété prive le propriétaire d'un revenu net suffisant, pour lui rapporter un rendement raisonnable sur son capital, la partie de cette taxe représentant cet excédent n'est ni plus ni moins qu'une taxe sur le capital".

La crainte trop justifiée de cette taxe sur le capital empêche la reprise de l'activité dans la construction. Il faudrait être mieux qu'un philanthrope pour construire des immeubles dans des conditions pareilles. Sans compter que l'on n'est même pas sûr de louer ses maisons ou d'être payé de ses locataires. La commission municipale ne sera donc jamais trop sévère dans l'autorisation des emprunts. Mais les municipalités doivent elles aussi prendre conscience de leurs obligations et surtout retrouver la boussole du gros bon sens. Autrement, ce sera bientôt le chaos.

Revue de la presse

TAXE SUR LES ANTENNES

M. Olivier Asselin, dans ses suggestions et mises en garde au Conseil de Ville de Montréal touchant la révision des contributions, préconise l'institution d'un impôt sur les antennes de radio:

Le Conseil financier, ou brain trust, que M. Houde fit mine d'instituer pour tenir ses engagements envers la banque, avait projeté la création de divers impôts nouveaux, notamment d'une patente de \$5 par année sur les récepteurs de radio. Le principe de cet impôt n'était pas aussi injuste qu'il le prétendait. "Y pensez-vous?", se sont aussitôt écriés nos démagogues: "taxer la radio, qui est un des seuls divertissements du pauvre!" Précisément parce qu'on est pauvre, il est des luxes qu'on ne peut pas toujours se permettre, et le monsieur qui prélève cinquante sous par semaine sur la taxe sur ses économies ou sur son allocation de chômage, pour s'acheter ce qui est, après tout, un article de luxe, serait mal venu de se plaindre du fisc si celui-ci voulait lui faire payer la peine de son extravagance. Entre les mains de certains, le récepteur de radio n'est pas véritable instrument de torture pour les visiteurs, pour les voisins, pour les passants. Parlez franchement, cher lecteur, aimable lectrice: si vous aviez le pouvoir de prélever quelques centaines de milliers de dollars au profit de la Ville en taxant un article de luxe, ne seriez-vous pas tenté de commencer par l'appareil au moyen duquel on peut faire pénétrer chez vous, par la fenêtre, à travers le plancher ou le plafond, quelquefois d'une auto qui passe dans la rue, tout ce que la sottise ou le mauvais goût ou le surcroît de plus beuglant, de plus frémissant? Mais si un sentiment d'humanité mal comprise vous empêchait de taxer un appareil dont la masse du peuple fait si mauvais usage, ne croiriez-vous pas quand même rendre service à votre ville en tirant d'un impôt sur les antennes de postes récepteurs une amélioration de l'esthétique urbaine? Observez du toit d'une maison à deux étages (ou, comme on dit chez nous, à trois étages), la forêt de mâts qui a poussé sur la ville depuis l'invention de la radio. Cette disgracieuse excroissance est, n'en doutez pas, une des hontes de notre ville. Il y a des antennes radiophoniques qui, aménagées à l'intérieur des maisons, ne déparent pas la ville et ne coûtent pas plus cher que celles de l'extérieur. Les antennes extérieures forceraient peut-être les abonnés à supprimer la corde à linge tendue tout de guingols sur leur maison et qui donne à Montréal l'apparence d'une vaste cour de blanchisserie du temps qu'on ne connaissait pas encore le séchoir à vapeur. Cet impôt ne ferait même pas crier, comme certains spécifiques que nous connaissons tous, il ferait tomber les verrues sans doute. Nous avons en notre ville assez de facteurs de laideur: applaudissons d'avance à l'impôt qui fera disparaître les antennes de radio. Ce sera un bon impôt, pas plus tard, n'en doutez pas, à constater, par la contemplation et l'énervation des antennes, avec quelle rapidité la sauvagerie peut envahir une ville sous l'influence combinée de l'ignorance et du mauvais goût. L'impôt sur la jamaïque extérieure, un impôt sur la laideur, l'ignorance, le mauvais goût.

"Ces charges fiscales, nous n'en aurons jamais trop", conclut M. Asselin.

APRES LA BATAILLE

Les journaux canadiens continuent de commenter le résultat des élections partielles de l'Ontario. Le "Devoir" de mercredi relève la déclaration du "Mail & Empire" de Toronto, d'après laquelle les conservateurs, dans cette lutte, n'avaient pas d'argent. Le "Devoir" hésite à y croire et poursuit:

Le "Mail" a un espoir. C'est que les affaires reprennent assez d'ici l'an prochain pour que le gouvernement Bennett redevienne populaire. On peut dire que, depuis 1932, il ne l'est guère. En effet, avant 1932, il n'y avait eu que des élections partielles. Depuis, nous avons eu des élections provinciales, et celles d'Atchabaska, dans l'Alberta, tandis qu'il perdait aux travaillistes celui de Hamilton-Est. Il avait donc gagné 2 élections partielles sur 3, et les libéraux en avaient perdu 2. Mais, depuis l'éte de 1932, les choses ont changé. Le peuple a voté pour le gouvernement de droite élections partielles qu'il y a eu depuis, le parti conservateur en a perdu dix: à Maisonneuve, à Huron-Sud, à Restigouche, à Yamaska, à Mackenzie, à Oxford-Sud, à York-Nord, à Elgin-Ouest, à Frontenac, à Kenora. Au total, le parti conservateur a subi un blâme, d'ici 1935, on ne voit pas bien que les conservateurs réussissent à garder le pouvoir l'an prochain.

Le "Droit", d'Ottawa, croit à la nécessité d'élections générales immédiates:

Le résultat pour le gouvernement, n'est rien moins que pitoyable. Les libéraux remportent quatre sièges sur cinq, avec de très fortes majorités. Le cinquième va à M. Church, de Toronto, conservateur à tendances indépendantes, qui a toujours joué dans son comté d'une grande popularité. Et encore n'est-il élu que par une minorité de voix.

Que les conservateurs fassent grand état de la victoire de M. Church, qu'ils constatent que leurs candidats défaites ont quand même remporté un nombre de voix appréciable, qu'ils prétendent que les élections partielles sont habituellement défavorables au gouvernement, il n'en reste pas moins que le résultat d'hier, obtenu dans la province la plus conservatrice du pays, leur est nettement défavorable et qu'il marque un revirement de plus en plus accentué de l'opinion publique.

Dans les circonstances actuelles, la tenue d'élections générales s'impose le plus tôt possible. La Chambre des Communes ne représente

plus l'opinion de la majorité. Vouloir demeurer plus longtemps au pouvoir serait, pour le gouvernement, violer les principes du régime démocratique et se rendre coupable d'accaparement.

De M. Dollard Dansereau, dans l'"Ordre":

M. Bennett nous rappelle Pierre le Grand. Le tsar disait après chaque défaite de l'armée russe aux prises avec l'armée suédoise: "A force d'être vaincus, nous apprendrons à vaincre". Et en effet, l'armée russe eut sa complète revanche à Poltava. Les défaites successives, depuis quelque temps, du parti conservateur ne découragent pas M. Bennett: il continue de s'accrocher au pouvoir, corrige ses plans d'attaque et semble espérer la victoire définitive de son parti aux prochaines élections fédérales.

M. Dansereau continue:

Les partisans de M. Bennett cherchent déjà quelques moyens d'empêcher la victoire de la droite. Ils attendent, disent-ils, le parti conservateur aux prochaines élections fédérales. On insistera sur l'utilité de l'Office des produits naturels; on exploitera mieux les résultats de l'enquête Stevens; on ventera davantage les mérites de l'impératrice économique. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est pas la province qui a besoin de quelque argument sensationnel, mais de quelque argument sérieux. Les chefs du parti conservateur ne peuvent-ils donc se rendre compte que ces mesures sont précisément les plus impopulaires et que, par conséquent, ils devraient glisser sur des arguments d'une valeur aussi douteuse. Le public, en période de crise, impute, tout de suite, le marasme au gouvernement. Des mesures économiques aussi discutables que les accords d'Ottawa et la création de l'Office des produits naturels ne sont pas de nature à satisfaire actuellement l'opinion. Ce n'est

Carnet Mondain

L'honorable M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, et madame Guthrie, s'embarqueront samedi sur l'Empress of Britain, à Québec, pour un voyage de quelques semaines en Angleterre.

Le président et les officiers du Royal Quebec Golf Club donneront une réception, samedi soir prochain, à l'occasion de la fermeture officielle de la saison du club.

Madame J.-H. Price passe quelques jours à Montréal.

Madame A.-G. Russell a reçu récemment à Montréal après un court séjour à Québec durant lequel elle a été l'invitée de l'honorable M. Elie Thériault, C.L., et de madame Thériault.

Madame J.-E. Turcot passe quelques jours à Montréal.

Mademoiselle Madeleine Lafrance passe la semaine à Montréal, l'invitée de sa cousine, mademoiselle LeBel.

Mademoiselle Jeannine Dallaire, de Québec, est de passage chez madame Maurice Turgeon, à Cap-Santé.

Madame Gerald Monaghan, Châteauguay, est de passage à l'heure du thé, hier après-midi, à une partie de bridge, en l'honneur de madame Paul Gagnon.

M. et madame A. Gourdau et leur famille sont rentrés en ville après avoir passé la belle saison à Sainte-Catherine.

M. Marcel Monet, de Montréal, était de passage à Québec, ces jours derniers, l'invité de son beau-frère et de sa sœur, M. L.-A. Pouliot, C.R., et madame Pouliot.

Mademoiselle Patricia Stanton est repartie pour New York, après un séjour de deux semaines à Québec chez mademoiselle Lilian Atkinson.

Mademoiselle Charlotte-F. Turcot, nièce de M. et madame J.-B. A. Turcot, est au nombre des débutantes de la saison.

Mademoiselle Cécile Lamothé, de Montréal, est actuellement de passage à Québec l'invitée de mademoiselle Jeanne de Varennes, 64, Saint-Cyrille.

Mademoiselle Claire Chalouit, fille de M. et madame Edmond Chalouit, est au nombre des débutantes de la saison.

Mademoiselle Gertrude Carrier, de Chicoutimi, a reçu à un bridge et à l'heure du thé en l'honneur de madame Raymond Desmarais.

M. Jacques Duguay était de passage à Québec ces jours derniers.

M. le docteur Roland Bergeron est parti, hier, pour New York, où il suivra, pendant quelques mois, les cours du "Polytechnic School Hospital".

Mademoiselles Marcelle, Mimi et Isabelle Tremblay sont retournées à Lucerne après un court séjour à Québec.

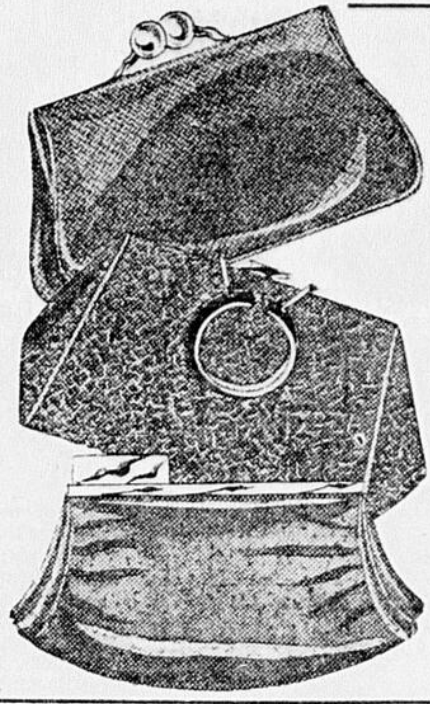
M. et madame Raymond Desmarais sont de retour d'un voyage d'une quinzaine à Chicoutimi, où ils étaient les invités de madame J.-V. Desmarais et de M. et madame Sylvio Croteau.

Mademoiselle Marie-Pauline LaVerge, de la Malbaie, est actuellement à Montmagny, après avoir passé quelques jours au Ritz-Carlton, à Montréal.

Madame A. Pichette, son fils, Jean-Paul, madame Louis Lévesque et madame J.-P. Boulianne sont de retour d'un voyage à Détroit. Ils ont

les nouvelles SACOCHES pour l'Automne

Sont en EXPOSITION à notre magasin



Nous invitons respectueusement les dames et demoiselles à venir faire l'inspection de notre vaste assortiment de sacs, qui comprend ce qu'il y a de plus nouveau en fait de matériels, formes et couleurs.

Sacoches de soirée à partir de \$1.00
Sacoches en cuir véritable \$2.00
Nouvelle Sacoches "Ne-va-Vet" d'antelope française \$2.50 à \$10.00

Sacoches de maroquin anglais, fermeture éclair (zipper), modèles sous-bras et pochette \$3.00 à \$15.00
Sacoches de veau uni et du nouveau grainé \$3.00 à \$10.00

Z. F. ROY

"Spécialiste en Articles de cuir"
43 rue St-Jean - Tél. 2-6905

"Church Army" réunit en conférence à Ottawa.

Le Très Révérend Dr J.-C. Roper, archevêque d'Ottawa, était invité à dîner à Rideau Hall, mercredi.

Le général et madame A.-G.-L. McLaughlin ont reçu, mercredi, après-midi, en l'honneur du colonel et de madame H.-E. Book.

Étaient invités à dîner à Rideau Hall, mercredi soir, le Très Honorable Sir Robert et Lady Borden, M. Norman Wilson et l'honorable Cairine Wilson.

Madame Herbert Thomas, mademoiselle Alice Grigg et madame R. L. Mims sont parties pour un voyage en automobile au Lac Placid.

Mademoiselle Clara Bliss, de Port Elmsby, passe quelques jours à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Jessie Low.

L'honorable juge et madame C.-A. Wilson, récemment revenus d'Europe, ont pris leurs appartements à l'hôtel Windsor, pour l'hiver.

Un mariage de mademoiselle Thérèse Dupuis, fille de M. et madame Albert Dupuis, avec M. Daniel de Yturbe, de l'Oratoire, de Madrid, qui béna son Excellence Mgr Deschamps, le samedi 29 septembre, à 10 heures, en la Basilique-Cathédrale, mademoiselle Joëlle Dupuis sera d'abord l'honorable, mademoiselle Suzanne Beaulieu, Michelle Dupuis, Thérèse Beaulieu, Françoise Masson et Marguerite Pelletier, demoiselles d'honneur, et mademoiselle Renée Dupuis, bouquetière. M. Raymond Dupuis sera le garçon d'honneur. M. M. Bernard, Roland, cousin en général d'Espagne, Roger Beaulieu Jean Dupuis, Charles Dupuis, Charles Dussault, Charles Dupuis, de Châteauguay, Henri Barré et Pierre Préfontaine placeront les invités. M. Dupuis accompagnera sa fille et M. Mariano de Yturbe sera le témoin de son frère.

M. et madame John McConnell, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et madame R.-H. Price.

Mademoiselle Marian Ives, qui a passé trois mois en Europe, est attendue la semaine prochaine, à bord de l'"Arawana".

M. et madame Alain Joly de Lotbinière et leur famille sont revenus de Pointe-Platon, où ils ont passé l'été.

Mademoiselle Louise Monette, fille de M. et madame Monette, C.R., et de madame Monette, sera au nombre des débutantes de la saison.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Événement)
Montréal, 28. — L'honorable M. Raymond Brugère, ministre de France au Canada et successeur de l'honorable M. Charles-Arsène Henry, arrivera à Ottawa le mois prochain.

L'honorable juge et madame C.-A. Wilson, récemment revenus d'Europe, ont pris leurs appartements à l'hôtel Windsor, pour l'hiver.

Un mariage de mademoiselle Thérèse Dupuis, fille de M. et madame Albert Dupuis, avec M. Daniel de Yturbe, de l'Oratoire, de Madrid, qui béna son Excellence Mgr Deschamps, le samedi 29 septembre, à 10 heures, en la Basilique-Cathédrale, mademoiselle Joëlle Dupuis sera d'abord l'honorable, mademoiselle Suzanne Beaulieu, Michelle Dupuis, Thérèse Beaulieu, Françoise Masson et Marguerite Pelletier, demoiselles d'honneur, et mademoiselle Renée Dupuis, bouquetière. M. Raymond Dupuis sera le garçon d'honneur. M. M. Bernard, Roland, cousin en général d'Espagne, Roger Beaulieu Jean Dupuis, Charles Dupuis, Charles Dussault, Charles Dupuis, de Châteauguay, Henri Barré et Pierre Préfontaine placeront les invités. M. Dupuis accompagnera sa fille et M. Mariano de Yturbe sera le témoin de son frère.

M. et madame John McConnell, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et madame R.-H. Price.

Mademoiselle Marian Ives, qui a passé trois mois en Europe, est attendue la semaine prochaine, à bord de l'"Arawana".

M. et madame Alain Joly de Lotbinière et leur famille sont revenus de Pointe-Platon, où ils ont passé l'été.

Mademoiselle Louise Monette, fille de M. et madame Monette, C.R., et de madame Monette, sera au nombre des débutantes de la saison.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Lucille Labelle recevra à l'heure du thé, le mardi, 4 octobre, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Boyer.

Mademoiselle Cécile Belnap a reçu à dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Florence Weir, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Amédée Fournier, dimanche le 16 septembre.

M. Auguste Bélanger, Mme Napoléon Deschênes, de St-Jean, et Mmes Thomas Lapointe et Arthur Fortin, ainsi que Mlle Aurore Cloutier et M. Jean Cloutier et Rolland Lapointe étaient de passage à Tourville, dimanche, le 16 septembre.

M. et Mme Léon Lord, ainsi que leur fils, Jean-Léon, étaient de passage à St-Jean, la semaine dernière.

M. et Mme Ferdinand Caron, ainsi que leurs filles, Antoinette, Gisèle et Carmelle Caron, et M. Jacques et Antoine Caron, étaient de passage chez M. Léon Lord, dimanche, le 16 septembre.

Mlle R.-Eva Fortin était de passage à St-Pamphile, le 15 septembre dernier.

Mlle Bulalie Lord, de Québec, est en vacances dans sa famille.

Mme Nap. Deschênes est de passage à St-Damase.

M. Antoine Chouinard, de notre paroisse, est en promenade à St-Jean.

M. Aug. Bélanger et Mlle Adrienne Bélanger étaient de passage à St-Jean Port-Joli, le 15 septembre dernier.

Samedi, le 15, un groupe de parents et d'amis se réunissant à la demeure de M. Arthur Gamache à l'occasion de son anniversaire de naissance. Tous les invités furent enchantés de leur soirée et en se retirant, ils ont exprimé leurs vœux de longue vie au héros de la soirée.

SPECIALS CHEZ BARDOU

POUR VENDREDI ET SAMEDI AU COMPTANT SEULEMENT

Cocoa Fry, boîte 1 lb.	.38	Champignons frais de Slack, pte 1-2 lb.	.18
Mayonnaise Hellmann, 16 onces	.38	Poulets engraissés au lait, 4 à 6 lbs, la lb.	.23
Beurre Châteauguay ou Fédère, la livre	.22	Bifteck d'entre-côte, la livre	.19
Choux-fleur, gros et blancs, chacun	.12	Bifteck, ronde, tranche entière, la lb.	.16
Epinards frais, la livre	.05		
Haut de côte, la livre	.10		
Tél. 2-3845		48% Couillard	

(Serv. de la Presse Canadienne)
Détroit, 27. — Le corps de Lillian Gallaher a été trouvé dans une maison à quelques blocs de la maison où elle disparaissait jeudi dernier. La tête avait été écrasée à coups de marteau. Le cou portait des marques de strangulation et le corps révélait les traces d'un assaut criminel. Un marteau enroulé fut trouvé dans l'appartement où était la malade.



Prestige Victoria...

Fiers du nom inscrit en lettres d'or à la devanture de leur magasin, six cents marchands canadiens coopèrent à maintenir le PRESTIGE du nom VICTORIA.

Les produits Victoria, préférés par les ménagères, sont vendus avec une garantie de remboursement.

POIS "VICTORIA" Nouvelle Récolte

Criblé No 2	2 boîtes	No 2	.35
Criblé No 3	boîte	No 2	.15
Criblé No 4	2 boîtes	No 2	.25

THE VERT SALADA DU JAPON

Paquet 1/2 livre

28c

SAUMON ROUGE SOCKEY Clover Leaf boîte No 1 .35
JUS DE TOMATES RAYMOND bocal 28 onces .14
KETCHUP NATIONAL RAYMOND bouteille 25 onces .19

RIZ BLUE ROSE RAJAH 2 livres .15
DATTES RAJAH Boîte 2 livres .19

RAISIN SANS PEPINS RAJAH Paquet 15 oz .14

TOMATES STANDAR 3 boîtes .25

SAVON PEARL 10 morceaux .33

LEVURE FLEISCHMAN EN CARRES 3 CARRES .10

FEVES AU LARD "CLARK" FEVES AU LARD "LIBBY'S"

Desservis par NAZAIRE TURCOTTE & Cie Inc. Commandes Téléphoniques Livraison Gratuite

GELEES ASSORTIES VICTORIA 4 paquets .25

ESSENCES à Marinades VICTORIA boîte 2 oz .05

TOMATES Victoria bte .10
Poudre à Pâte Victoria boîte 16 oz .25

ESSENCES Assorties VICTORIA bout. 1 oz .10

LESSIVE GILLETT (AU COMPTOIR) Boîte .12

MIEL BLANC bocal 8 onces .17
bocal 12 onces .25
bocal 16 onces .29

SAVON GOLD 10 morceaux .33

SAVON EN FLOCONS Barsalou pqt .19

Boîte 2 1/2 lbs .11
2 Boîtes 28 oz .19

Votre Intérieur par Roger Dussault 199 rue St-Jean Tél: 2-5462

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Événement)
Ottawa, 28. — Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu, mercredi, à Rideau Hall, les délégués du

CLOTURE DE CES RETRAITES

La retraite scolaire annuelle des élèves du Couvent de Lévis, commencée dimanche dernier et préchée par le R. P. Rochette, des PP. St-Vincent de Paul, s'est terminée hier matin par la communion générale de toutes les retraitantes.

Les enfants de la paroisse du Christ-Roi, qui fréquentent les classes des écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire de Villemarie ont terminé hier matin par la communion générale, leur retraite scolaire annuelle commencée lundi dernier et préchée par M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire diocésain.

CHORALE DES ENFANTS DE MARIE
Ce soir, à 7.30 heures, il y aura pratique de chant pour les membres

THORAXIUM
La célèbre découverte pour ajouter de la chair ou il en manque. Pour les jeunes créatures, les sous-développés, les poitrines plates, les bras et les jambes maigres. Thoraxium est un traitement domestique sans danger. Demandez Thoraxium en jarre ovale de 2 onces à votre pharmacien à \$1.00. Si on le préfère, il est envoyé directement par la poste. Thoraxium Co., London, Ont.

FOURRURE DE LUXE
les plus bas prix pour la plus haute qualité de travail. Assortiment complet.

Henri POITRAS 70, Boulevard, Tél. 6394 près des Franciscains

Conseil des Enfants de Marie. — Présidente, Mlle Irène Kenyon; 1ère assistante, Mlle Rachel Lemieux; 2e assistante, Mlle Antoinette Lafrance; trésorier, M. Cécile Brochu; commissaire, M. Louis Desrosiers; secrétaire, M. Louis Desrosiers; 1er vice-président, M. Arthur Jolicoeur; 2e vice-président, M. Arthur Jolicoeur; secrétaire, M. René Toussaint; trésorier, M. Cécile Brochu; commissaire, M. Louis Desrosiers; 1er vice-président, M. Jean-Baptiste Morin; 2e vice-président, M. le curé Falardeau; chefs

de la Chorale des Enfants de Marie.

DANS LE DEUIL
M. et Mme Réal Méthot, Lauson, ont le deuil de leur fils, M. Henri Méthot, âgé de deux mois et demi, du nom de Paul - Auguste.

Les funérailles de l'enfant ont eu lieu à Lauson hier après-midi. Nos sympathies à la famille.

de groupe, MM. Maurice Desrosiers, Joseph Roy, Jos. Lessard, Jean-Baptiste Morin, Edmond Turcotte, Alphonse Morin, Onésime Maréchal, Charles Côté, Edmond Roy, Henri Lessard, Cécile Brochu, Wilfred Roberge, Alphonse Roy, Léo Giguère, Edmond Lemieux, W. Joseph Maréchal, Alcide Sylva, Ernest Châteauguay.

Bazar. — Il y aura à la salle paroissiale de St-Maurice, du 15 au 30 octobre un bazar sous la haute approbation de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I.

Il y aura des amusements de toutes sortes: Bingo, chants, péches, bureau de poste, vente d'objets divers, etc. Un bazar sera organisé avec le concours de la population de Thetford et sera sans contredit le rendez-vous de tous ces quinze jours que dure ce bazar.

Que tout le monde aille s'amuser tout en faisant une bonne oeuvre.

Naissances. — M. et Mme Alcide Tremblay, née Marie-Jeanne Mailhot, ont fait à leur parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Delphis Drouin (née Laura Lemay), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Denis Carrier (née Aurore Ouellet), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Adélaïde McGee (née Alina Séguin), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Armand Fontaine (née Marie-Anne Macdonald), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Maheux (née Emélie Fontaine), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 25 août, sous les prénoms de Joseph, Clément, André, Parrain, M. A. Roulin, marraine, Mlle Thérèse Drouin, frère et sœur de l'enfant.

Brewing Corporation porte son dividende trimestriel à 75 cts par action privilégiée.-Rapport de Manitoba Power LA BOURSE DE NEW-YORK GAGNE UN PEU DE TERRAIN, HIER. --- AVANCE DES CEREALES A CHICAGO

LES MARCHES SE MONTRENT RESISTANTS

Le cours moyen de 90 titres représentatifs a haussé de 7-10 de point, hier. — Baisse des valeurs de mines d'or et d'argent.

UNE FAILLITE

(Serv. de la Presse Canadienne) New York, 28. — (Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Canadienne). Les marchés financiers se montrent résistants hier. La confiance semble renaitre d'une façon générale. Wall Street attend avec optimisme la causerie "près du feu" du président Roosevelt annoncée pour dimanche soir, mais les spéculateurs se montrent toujours prudents. Des observateurs prétendent que le gouvernement va se tourner vers une nouvelle monnaie saine. Ils ont été confirmés dans leur croyance par la baisse des titres de mines d'or et d'argent, les récents favoris des participants à la spéculation. Les titres industriels, ferroviaires et de services publics se montrent fermes par contre.

Le coton a baissé de 35 à 50 cents la balle. Le roulement fut de 796,500 parts sur le marché et la moyenne de 90 titres représentatifs a gagné sept dixièmes de point à 72.9. U. S. Smelting a baissé de 4-1/2 points. McIntyre Porcupine recula de 3 points tandis que Dome, Cerro de Pasco, et American Smelting subirent des pertes allant jusqu'à un point. Les titres de magasins, de tabac et d'automobiles étaient plus recherchés. Des gains allant de 1 à 3 points furent enregistrés par American (Suite à la page 7)

CAP DE LA MADELEINE

Les détenteurs d'obligations de la cité de Cap de la Madeleine passées d'ues et sur lesquelles des intérêts sont payés par la municipalité voudront bien transmettre leur nom et adresse à M. F. Beaumier, greffier, 25 rue Mercier, Cap de la Madeleine, afin qu'il puisse leur transmettre directement, par chèque, le paiement des intérêts sur lesdites obligations. Les formalités à remplir pour obtenir le paiement leur seront indiquées par le greffier. On sait que la ville de Cap de la Madeleine vient d'être autorisée à payer ses coupons d'intérêt du 1er octobre 1934.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New York à \$1.02 9-16 et le livre sterling à \$4.96 3-4.

Les bons du gouvernement ont haussé de 1-8 à 1-4 de point hier sur le marché domestique.

Les recettes nettes de Manitoba Power Company ont augmenté de \$2,201, durant août 1934 par rapport à août 1933.

Brewing Corporation de Canada annonce la mise en paiement d'un dividende de 75 cents par action privilégiée.

Les recettes brutes d'exploitation du Canadian National ont augmenté de \$155,662, durant août 1934 par rapport à août 1933.

Les mines canadiennes ont produit 1,094,340 tonnes de houille en août dernier contre 991,023 tonnes en juillet 1934 et 881,801 tonnes en août 1933.

Les ventes d'automobiles non usagées au Canada furent de \$1,392 durant août 1934 contre \$1,342 en juillet 1934 et \$1,398 en août 1933.

Le colonel Henri Desrosiers a été nommé vice-président de l'Imperial Tobacco Company.

BREWING CORPORATION

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, Ont., 28. — Les directeurs de Brewing Corporation de Canada annoncent la mise en paiement d'un dividende de 75 cents par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 6 octobre. On croit que le taux annuel sera dorénavant de \$3 par action. Les actionnaires privilégiés de la compagnie ont haussé de \$3, au cours de \$30, au cours des deux dernières séances.

LA PRODUCTION DE HOUILLE AUGMENTE

Les mines canadiennes ont produit 1,094,340 tonnes en août 1934 contre 991,023 tonnes le mois précédent. — Production de coke.

EN PROGRES

Ottawa, Ont., 28. — Le Canada a produit 1,094,340 tonnes de houille en août au lieu de 991,023 le mois précédent et une moyenne quinquennale de 972,660. En voici la répartition : charbon gras, 947,137 ; charbon sous-bitumineux, 15,195 ; lignite, 132,018.

Les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse ont produit 603,327 tonnes, soit une augmentation de 40,9 pour cent sur les 429,711 tonnes du mois correspondant de 1933. Alberta, 296,966, augmentation de 138,538 ; Colombie Britannique, 138,538 contre 126,229 en août 1933 ; Nouveau Brunswick, accroissement de 12,1 pour cent.

Les importations canadiennes de houille se montent en août à 1,462,469 tonnes contre 1,299,750 le mois correspondant de 1933 et une moyenne quinquennale de 1,536,076. L'anthracite y est pour 305,963 tonnes, dont 195,218 en provenance du Royaume-Uni, 104,813 des Etats-Unis, et 5,937 de Belgique. Les importations globales d'anthracite effectuées au cours des huit premiers mois de l'année se décomposent comme suit : Etats-Unis, 53 pour cent ; Royaume-Uni, 46 pour cent ; le reste se répartissant entre la Belgique et la République.

Les exportations du mois d'août donnent 26,313 tonnes au lieu de 21,635 en août 1933 et une moyenne quinquennale (1929-33) de 45,376. Un total de 18,130 a été exporté via l'est et 8,093 via la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique.

Les cokeries du Canada ont produit 139,269 tonnes de coke en août, soit des augmentations respectives de 3 pour cent et 26 pour cent sur les 133,487 tonnes du mois précédent et les 150,283 du mois correspondant de 1933.

L'augmentation se répartit sur le Dominion entier.

Le grand total des huit premiers mois de l'année en cours se monte à 1,478,573 tonnes contre 1,103,905 et 1,069,757 respectivement les périodes correspondantes de 1933 et 1932.

ROYAUME DE HONGRIE

New-York, 28. — Speyer & Co., représentants financiers aux Etats-Unis du Royaume de Hongrie, annoncent que le gouvernement de Hongrie a envoyé suffisamment de fonds pour payer 10 pour cent des arriérés sur les coupons échus en août 1934. Il a déjà été payé 50 pour cent des intérêts sur ces coupons. Le versement de 10 pour cent est final et règle la balance due sur les coupons. Les obligataires qui acceptent l'offre devront envoyer leurs coupons pas plus tard que le 1er avril 1935.

obligations de tout repos

achats - ventes - échanges
cotation - statistiques

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 25618

COMMENTAIRES de BOURSE

Associated Telephone.

On rapporte que les emprunts aux banques de la compagnie Associated Telephone and Telegraph, qui dépassaient \$4,000,000, il y a sept ou huit mois, ont été réduits depuis à \$2,100,000. Les charges d'intérêt des banques sur ces emprunts ont été réduites dernièrement de 6 pour cent à 5 pour cent par année. Les recettes consolidées de la compagnie durant le premier semestre de l'année courante furent supérieures à celles de la période correspondante de 1933. L'amélioration semble se poursuivre durant le deuxième semestre, ce qui laisserait entendre que les recettes pour toute l'année 1934 vont dépasser d'une façon substantielle celles de l'année 1933. La compagnie a racheté dernièrement à escompte un montant assez considérable de ses débiteurs 5-1-2 pour cent en circulation.

Power Corporation.

La production d'électricité des compagnies du groupe de Power Corporation de Canada a augmenté de 8.1 pour cent durant le mois d'août 1934 à rapprocher du mois correspondant de 1933. L'amélioration notée le mois dernier se poursuit déjà depuis quelques années. Le tableau suivant donne la production comparative pour le mois d'août des huit compagnies du groupe de Power Corporation :

	1934	1933
Southern Canada	12,536,740	14,278,716
Canada Northern	45,979,107	39,732,590
East Kootenay	5,742,216	5,923,860
B. C. Power	35,836,157	34,335,593
Northern B. C.	989,690	842,700
Winnipeg Electric	17,988,700	17,840,500
Manitoba Power	18,299,000	14,024,000
Northwestern Power	80,300	81,100
	137,419,910	127,059,059

Price Brothers & Co.

On ne rapporte encore rien de nouveau dans l'affaire de Price Brothers & Co. Financial Service Limited, apprend que les capitalistes britanniques qui voulaient financer la compagnie de façon à la remettre dans une solide position ne sont pas anxieux de pousser leurs plans originaux tout de suite pour une raison ou pour une autre. On anticipe cependant que tôt ou tard il sera fait de nouveaux efforts pour réorganiser la compagnie. Financial Service ajoute qu'il est fort possible que ceux qui s'intéressent aux affaires de Price Brothers attendent pour voir ce que fera l'industrie du papier-journal d'ici quelques mois, attendu que l'on parle dans plusieurs milieux d'une hausse dans le prix du papier. Lorsque la question du prix sera réglée, les plans de réorganisation seront probablement remis de l'avant.

Charles Gurd.

La température fraîche du mois d'août n'a pas aidé les ventes de Charles Gurd and Company. Les fabricants de bière au ginseng ont besoin de temps chaud pour faire de bonnes affaires. Le mois de septembre a été meilleur que le mois d'août à ce sujet. A. McArthur Murphy, président de Charles Gurd and Company, rapporte que sa compagnie a fait de meilleures affaires durant le

MANITOBA POWER CO.

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 28. — Manitoba Power Company Limited a gagné des recettes brutes de \$1,062,032, durant le mois d'août 1934, soit une augmentation de \$4,432, sur celles du mois d'août 1933. Les recettes nettes de la compagnie ont augmenté durant le même temps de \$2,201, au total de \$81,866. Durant les huit premiers mois de l'année courante, Manitoba Power Company a gagné des recettes brutes de \$8,455,597, en mieux de \$24,607, sur la période correspondante de l'année dernière. Les recettes nettes de la compagnie furent de \$62,008, cette année en augmentation de \$22,086, sur celles des huit premiers mois de 1933. Manitoba Power Company est une filiale de Winnipeg Electric Company.

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec.)

Les recettes nettes d'exploitation du Southern Railway durant août 1934 furent de \$699,577, alors qu'elles avaient été de \$1,423,333, durant août 1933.

American Home Products annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

Diamond Match Company a déclaré son dividende régulier.

Le commerce de détail en Grande-Bretagne a augmenté de 7.80 pour cent durant août 1934 comparativement à août 1933.

Warren & Pipe Foundry a déclaré son dividende régulier de 50 cts.

La production des automobiles aux Etats-Unis et au Canada durant août 1934 fut de 244,703 voitures, en diminution de 11.9 pour cent sur juillet 1934 mais en augmentation de 2.4 pour cent sur août 1933.

Les recettes nettes d'exploitation du Chicago & Northwestern durant août 1934 furent de \$1,250,389, au lieu de \$1,607,400, durant août 1933.

Le New York Central a gagné le mois d'août \$2,224,476, contre \$2,061, durant août 1933.

New Jersey Zinc Company a déclaré son dividende trimestriel régulier de 50 cts par action.

Pan American Airways Corporation a déclaré un dividende de 25 cents.

Les recettes nettes d'exploitation du Pennsylvania durant août 1934 furent de \$3,703,036, à rapprocher de \$3,723,980, durant août 1933.

premier semestre que durant la période correspondante de 1933. La concurrence n'était pas aussi forte, ce qui a amélioré la question des prix.

Noranda Mines Ltd.

Si l'on en croit une information officielle fournie à la Bourse de New York par la compagnie Noranda Mines Limited, cette entreprise détient 2,925 actions de son propre capital-ordinaire.

RAPPORT DU C.N. POUR AOUT 1934

Les recettes brutes d'exploitation du Canadian National ont augmenté de \$155,662 durant août 1934 par rapport à 1933.

REVENUS BRUTS

Montréal, 28. — Le rapport du mois d'août du Canadian National accuse une augmentation de \$155,662 dans les recettes brutes d'exploitation par rapport à celle du mois correspondant de 1933 et une augmentation de \$128,883,217 dans les revenus bruts d'exploitation durant les 8 premiers mois de l'année. Le rapport montre aussi une amélioration de \$6,283,746 dans les recettes nettes durant cette même période par rapport à la période de 1933 correspondante.

Au cours du mois d'août 1934, les revenus bruts d'exploitation se sont élevés à \$13,532,418 contre \$13,376,736 durant le mois de 1933 correspondant et les dépenses d'exploitation se sont élevées, en août 1934, à \$13,467,142 contre \$12,369,725 en août 1933, soit une augmentation de \$85,276 en août 1934 contre \$1,007,001 en août 1933, une diminution de \$941,755.

Durant les huit premiers mois de l'année les revenus d'exploitation de tout le réseau se sont élevés à \$107,022,440 et les dépenses d'exploitation à \$101,880,170, ce qui laisse un revenu net de \$5,132,261 en 1934 contre un déficit du revenu net de \$1,151,485 durant la période de 1933 correspondante.

Obligations:	Power Debs	47	47	47
Banques:				
25 Canadienne	125	125	125	125
25 Royale	164	163	164	163

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 28. — Le marché domestique des obligations s'est animé hier. Les emprunts de conversion du gouvernement ont haussé de 1-8 à 1-4 de point en moyenne. La demande était meilleure pour les échéances 1951 et 1956 dans les obligations du Canadian National. Les autres ont haussé à cause de la meilleure tenue du marché des changes. Les obligations provinciales et municipales étaient plutôt tranquilles. Dans les valeurs de services publics, Shawinigan et Beaulieu Telephone étaient plus recherchées tandis qu'une amélioration était aussi notée pour Gatteau Power 6 pour cent, Montreal Tramways et Pacific Canadian. Les obligations de compagnies de papier étaient fermes, hier.

DIVIDENDES

Brewing Corporation de Canada, 75 cents par action privilégiée payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 6 octobre.

Macassa Mines Limited, 5 cents par action payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

Canada Iron Foundries Ltd, 1-1/2 pour cent par action privilégiée payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

EMPRUNT A 4 1/2 P. C. DE REMBOURSEMENT DES SOEURS GRISES DE LA CROIX

Un syndicat comprenant les firmes Dubé, Leblond & Cie Inc., et Crédit Anglo-Français Ltée, offre en vente ce matin un emprunt de remboursement de \$315,000, d'obligations première hypothèque des Soeurs Grises de la Croix, Ottawa. Les obligations portent intérêt à 4 1/2 pour cent et sont remboursables du 2 janvier 1936 à 1955. Elles sont offertes à 100 et l'intérêt couru pour rapporter 4 1/2 pour cent d'intérêt.

Le prospectus préparé en rapport avec cette émission rappelle que la communauté des Soeurs Grises de la Croix, fondée en 1845, est une fondation de la communauté des Soeurs Grises de Montréal. La communauté, dont la maison-mère est située dans la ville d'Ottawa, possède un grand nombre d'établissements. Les nouvelles obligations engagent tout le crédit de la communauté dont l'actif constitue en grande partie des propriétés localisées dans le centre de la ville d'Ottawa, est évalué à environ \$6,420,175. La dette actuelle de la communauté est d'environ \$1,702,642. Les nouvelles obligations portent également première hypothèque sur des propriétés d'un total approximativement \$475,000. L'emprunt servira au remboursement d'obligations antérieurement émises et gagées sur ces mêmes propriétés.

LE COLONEL H. DESROSIER NOMME VICE - PRESIDENT DE L'IMPERIAL TOBACCO

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 28. — On a annoncé hier la nomination du colonel Henri Desrosiers, comme vice-président de l'Imperial Tobacco Company. Le colonel Desrosiers est déjà directeur de cette compagnie et président de la compagnie B. Houde, une filiale de l'Imperial Tobacco. Il est entré au service de l'Imperial Tobacco en 1901 et fut successivement assistant de succursale à Saint-Jean, N.-B., à Ottawa et à Toronto.

DEBITS BANCAIRES

Ottawa, 28. — La valeur globale des paiements par chèques effectués par l'intermédiaire des banques dans trente-deux villes canadiennes au cours du mois d'août est de \$2,533,000,000 au lieu de \$2,767,000,000 le mois précédent, soit une diminution ajustée de près de 2%. Cette diminution se répartit entre trois des cinq secteurs économiques du pays, l'Ontario et la Colombie Britannique enregistrant des plus-values.

Le grand total des huit premiers mois de l'année en cours s'élève à \$20,744,000,000 contre \$19,372,000,000 la période correspondante de l'année passée, soit une augmentation de \$1,372,000,000 ou 7.1%. Le seul secteur économique où il y eut diminution sont les Provinces des Prairies.

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés	Chartered Accountants	Liquidateurs de faillites
J.A. Larue	C.A. M. Charv	C.A.
J.W. Boulet	C.A. J. Larue	C.A.
A.E. Beaulieu	C.A. J.P. Gauthier	C.A.
J.F. Beaulieu	C.A. J.P. Beaulieu	C.A.
G.H. Beaulieu	C.A. L. Charv	C.A.
L.H. Beaulieu	C.A. J.P. Beaulieu	C.A.

Québec - St-Jean, P.Q. - Montréal

OSCAR HAMEL, N. P. PIERRE FUGERE, Secrétaire.

HAMEL, FUGERE & CIE Limitée

Banquiers en obligations

71, rue St-Pierre QUEBEC Tels.: 2-2038-2-2039

WINNIPEG EST STABLE; CHICAGO AVANCE UN PEU

Les cours ont fermé inchangés ou en recul de 1-4 de cent sur le marché canadien. — Chicago a haussé de 1-8 à 1-2 cent.

LE BEURRE

(Serv. de la Presse Canadienne) Winnipeg, 28. — La fermeté des cours des céréales à Liverpool n'a pas influencé les prix du blé canadien qui fermenté inchangés ou en recul de 1-4 de cent par rapport à la fermeture précédente. Le blé d'octobre ferma à 81 3-4 cents, le blé de décembre à 82 1-2 cents et le blé de mai à 87 1-4 cents. Les arrivages de blé nouveau dans les éleveurs régionaux furent de 800,000 boisseaux seulement mercredi. Le blé a haussé de 1-4 à 1-2 point à Liverpool tandis que Buenos Aires céda une fraction. Voici les prix des options :

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Oct	81 3/4	81 1/2	81 3/4
Nov	82 1/2	82 1/4	82 1/2
Dec	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jan	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Feb	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mar	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Avr	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mai	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jun	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Juillet	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Août	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Sept	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Oct	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Nov	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Dec	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jan	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Feb	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mar	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Avr	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mai	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jun	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Juillet	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Août	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Sept	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Oct	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Nov	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Dec	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jan	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Feb	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mar	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Avr	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mai	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jun	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Juillet	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Août	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Sept	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Oct	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Nov	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Dec	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jan	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Feb	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mar	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Avr	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mai	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jun	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Juillet	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Août	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Sept	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Oct	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Nov	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Dec	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jan	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Feb	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mar	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Avr	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Mai	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jun	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Juillet	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Août	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Sept	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Oct	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Nov	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Dec	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Jan	87 1/4	87 1/8	87 1/4
Feb	87 1/4	87 1/8	

LE CINQUANTENAIRE DES FRÈRES DE ST-VINCENT DE PAUL EN NOTRE PAYS

Texte du discours prononcé dimanche dernier, lors des fêtes qui ont eu lieu au Patronage, par M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul. — Le souvenir des premiers membres de la société des Frères de Saint-Vincent de Paul au Canada. — Les progrès d'une oeuvre magnifique. — Une école de sociologie.

HOMMAGE ET RECONNAISSANCE

Nous sommes heureux de publier le discours prononcé dimanche soir, par M. le commandeur C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, à l'occasion du cinquantenaire canadien des Frères de Saint-Vincent de Paul. M. Magnan a parlé de l'oeuvre du Patronage. Voici le texte de sa belle allocution :

Eminence, M. le Lieutenant-Gouverneur, M. le Surintendant, M. le Maire, Révérend Père Supérieur général, Messieurs,

J'éprouve une grande joie, ce soir, à adresser la parole en cette fête de la reconnaissance en ce cinquantenaire canadien des Frères de Saint-Vincent de Paul. Collaborateurs précieux et dévoués de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, vous avez été les premiers à nous honorer de votre présence. C'est un honneur que nous ne saurions oublier. C'est un honneur que nous ne saurions oublier.

Un témoignage mérité

Et ce témoignage exprimé en présence de l'éminent cardinal archevêque de Québec, prend une signification qui en double le prix. Merci, Eminence, d'avoir bien voulu présider cette réunion, rendant ainsi un hommage magnifique, comme prince de l'Eglise à l'Institut des Frères de Saint-Vincent de Paul, fondé au coeur même de la

France, à Paris, en 1844, et exerçant leur zèle au Patronage où nous sommes en ce moment, depuis un demi-siècle.

Monsieur le Gouverneur, vous aussi, avec une condescendance vraiment admirable, vous avez voulu ajouter le témoignage de la plus haute autorité civile, autorité que vous représentez avec tant de dignité à celui de la plus haute autorité religieuse en notre pays. Soyez-en, Excellence, remercié de tout coeur.

Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique et Son Honneur le Maire de Québec, soucieux des meilleurs intérêts de l'enfance et de la jeunesse ouvrière de notre ville, s'associent très aimablement à la Société de Saint-Vincent de Paul pour dire notre gratitude commune à la Congrégation des Frères qui dirigent le Patronage depuis cinquante ans.

Les témoins de la première heure

Parmi les témoins des débuts de l'oeuvre du Patronage, se trouvent sans doute des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, ayant à leur tête leur président d'alors, M. Muir, le promoteur de l'oeuvre, mais aussi, l'un de vos prédécesseurs les plus illustres, Eminence, M. l'abbé E.-A. Taschereau, alors supérieur du Séminaire et recteur de l'Université Laval. Il était réservé à ce dernier, devenu archevêque de Québec, d'au-

L'AGENT SECRET X-9

Episode No 171



Mais qui vous dit que la Toupie veut tuer Alden Powers ? Je le sais ! Alden Powers fut forcé de disparaître il y a quinze ans par la Toupie... Et voici Alden qui réapparaît pour dénoncer la Toupie... La Toupie devra donc la faire disparaître... Il y a...

Où. En effet, Mme Powers !

Par Dashiell Hammett

Copyright King Feature



Pendant ce temps X-9, Alden Powers et Eveline se voient couper toute retraite par les flammes.

Dexter ? Y a-t-il quelque chose à faire, Il faut trouver quelque chose... mais quoi ?

Jolies petites flammes !

toriser, en 1884 l'entrée des Frères de Saint-Vincent de Paul dans notre chère ville.

Les annales du Patronage notent d'autres témoins dont Votre Eminence sera heureuse d'entendre les noms : ce sont les Pères Durocher et Grenier, oblates de Marie-Immaculée.

Des origines du Patronage, les instituteurs laïques s'intéressent activement à sa vie et à ses progrès. A une séance du 7 mars 1861, par exemple, plusieurs prêtres présents, le premier verbal mentionne celui de M. l'abbé Auclair, curé de la Basilique, l'un de vos prédécesseurs les plus illustres, Eminence, M. l'abbé E.-A. Taschereau, alors supérieur du Séminaire et recteur de l'Université Laval. Il était réservé à ce dernier, devenu archevêque de Québec, d'au-

vant les notes méritées, on remettrait aux enfants patronnés des bons points représentant une sorte de monnaie à l'aide de laquelle on pourrait acheter des livres, des images, etc.

Les patrons s'ingéniaient à multiplier les moyens d'émulation. Voici un trait fort amusant à ce sujet. Un bienfaiteur ayant fait présent au Patronage d'un quart de pommes, nous avons jusqu'à présent de cette ressource, dit la chronique, donné tous les dimanches une pomme à chacun des enfants qui n'avaient obtenu pendant la semaine que des blous ou des très-bien même l'indifférence que ces bons patrons du vieux temps portaient à leurs chers petits protégés.

La navette de ces procédés pédagogiques nous fait sourire aujourd'hui, mais il atteste quand même l'indifférence que ces bons patrons du vieux temps portaient à leurs chers petits protégés.

La première école du Patronage

Dès 1868, le Comité du Patronage

sonne à avoir une école spéciale pour ses protégés. C'est M. l'abbé Hamel qui en fit la proposition au conseil des patrons, le 11 avril 1869. Le local était tout indiqué : la petite maison de pierre sise encore en face de la chapelle des Soeurs de la Charité, où les patrons réunissaient les patronnés tous les dimanches après-midi.

Le premier instituteur fut M. Jean-Marie Annet, un bon maître d'école breton, qui enseignait depuis une vingtaine d'années à Québec. Mais l'école était trop petite et n'appartenait pas à l'oeuvre. L'on fit alors le rêve de mettre le Patronage dans ses meubles.

Grâce à la généreuse intervention du Séminaire de Québec, des Ursulines et des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, le Comité du Patronage acheta un terrain, rue Saint-Georges, heureusement devenue dans la suite Côte d'Abraham. Sur ce terrain on construisit l'édifice portant aujourd'hui le No 62, Côte d'Abraham.

Nous sommes en 1871, l'école du Patronage compte 75 élèves. On peut

installer deux classes assez vastes et modestement meublées.

Les instituteurs laïques, deux d'ordinaire, continuent à faire l'école aux enfants patronnés, qui atteignent bientôt le chiffre de 100, puis 125, en septembre 1884, date mémorable pour moi, de mon entrée au Patronage comme maître de la petite classe, laquelle "petite classe" était la plus grande et renfermait 80 élèves. Il y a cinquante ans de cela. Voyez comme il est beau et consolant de vieillir. Messieurs !

Les Premiers Frères de Saint-Vincent de Paul au Canada

Par une grise matinée d'octobre 1884, vers 10 heures de l'avant-midi, j'étais en classe, à deux pas d'ici, au premier du vieux Patronage. Le bourdonnement de ma riche école me permit quand même d'entendre les coups répétés dont la porte de la classe était gratifiée depuis quelques secondes. Ce n'est pas sans émotion que j'allai ouvrir la porte : le coeur me battait, car la Mère Martin m'avait dit la veille : "On

va avoir de la grande visite demain, des Messieurs qui viennent de loin vont rester "ici", puis "nous" remplacer."

Entre parenthèses, que je vous dise, en deux mots, ce que c'était que la Mère Martin. C'était une brave veuve, d'âge assez avancé, de proportion physique imposante, et dévouée coeur et âme au Patronage, qui était toute sa vie et sa raison d'être. C'était elle qui préparait le dîner quotidien des élèves, qui était l'économie de la maison, maîtresse de discipline dans les corridors et dans la cour, encore un peu, préfète des études.

Les paroles de la Mère Martin m'avaient donc ému. Mais les premières paroles du P. Lasfargues, le premier supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul à Québec, me rassurèrent. Présenté au Père Lasfargues et à ses deux compagnons, les Frères Tardé et Contepas, par M. C.-H. Hamel, avocat, et directeur de l'oeuvre, sous le titre de jeune maître de la "petite classe", je voulais être civil et souhaitai la bien-

venue aux nouveaux maîtres du Patronage en termes que j'estimais dignes des religieux qui nous arrivaient de la France latine. Le P. Lasfargues, avec un tact et une charité que je n'ai jamais oubliés, me dit, en me serrant la main : "et vous resterez avec nous". M. Tardé, à travers ses lunettes brillantes, avait jeté un regard exercé sur la classe et me glissa les mots : "Vos élèves se tiennent bien". Le bon M. Contepas s'était contenté de sourire aimablement. J'étais charmé par le tact et la bienveillance des nouveaux maîtres du Patronage, et charmé par ces voix françaises, au timbre musical, par ce langage admirable, nouveau pour moi, car c'était la première fois que j'entendais parler des Français du Vieux Pays.

Le premier chapitre de l'histoire du Patronage venait de se fermer. Une ère nouvelle pour cette oeuvre si chère à la Société de Saint-Vincent de Paul, s'ouvrait avec l'arrivée au Canada des fils de M. Le Prévoist.

(Suite à la page 9)

Le Confort à Peu de Frais

Est Assuré à Tous les Acheteurs du Département des Echanges

Chez LEGARE

AU MAGASIN DE LA BASSE-VILLE

Nos meubles usagés proviennent d'échanges, mais ils sont nettoyés et réparés avant de les offrir en vente. Prenez note de ce détail, il est très important. Nos meubles usagés ont même été désinfectés avant de les faire réparer. C'est une protection que nos clients ont besoin.

LITS EN FER émaillé blanc, largeur 4 et 4 1/2, pieds.

Un beau choix à \$1.25

LITS EN FER émaillé bleu, largeur 3 pieds seulement. Très spécial à \$1.75

LIT CORNICHE d'une largeur de 3 pieds. Un seul sacrifice au bas prix \$3.75

BASSINETTE en bois dur au fini émaillé blanc. Une seule réduite à \$1.90

MATELAS de plume (lits de plume) largeur 4 et 4 1/2 pieds. A choisir. \$3.85

SOMMIERS à spirales d'acier sur charpente d'acier, largeur 4 1/2 pieds à \$2.25

SOMMIERS en broche tissée, largeur 3 1/2 et 4 1/2 pieds. Votre choix à \$2.15

LITS D'ACIER au fini noyer, largeur 3 1/2. Plusieurs modèles à choisir \$3.75

SET DE SALON, 3 morceaux, recouverts en Mohair rouge. Occasion spéciale \$2.95

SET DE SALON, 3 meubles recouverts en tapisserie. Un joli modèle pour \$3.95

SET DE SALON, 4 morceaux, recouverts en brocart. Un seul \$4.95

SET DE SALON, 5 meubles d'un beau fini acajou. Complet pour le prix de \$5.95

SET DE CHESTERFIELD, 3 meubles recouverts en tapisserie. Spécial \$8.25

FAUTEUILS et CHESTERFIELD recouverts en tapisserie. Votre choix à \$3.75

DIVANETTE en chêne recouverte en simili-cuir brun, pour votre boudoir \$8.75

TABLE DE SALLE à manger extensible, dessus rond, fini chêne doré \$4.75

TABLE DE SALLE à manger extensible, dessus carré, fini noyer pour \$5.75

TABLE DE CUISINE avec panneaux. Une très belle valeur à ce bas prix \$1.50

UN LOT DE TABLES de centre différents modèles à choisir, pour seulement \$1.25

MACHINE A COUDRE Raymond, 7 tiroirs, tête sur le dessus. Une seule \$9.75

BALAYEUSE ELECTRIQUE Rotax. Venez la voir et l'essayer. Une seule à \$8.75

HORLOGE "Grand-Père" hauteur 8 pieds, cabinet noyer. Une seule sacrifiée à \$28.00

COFFRE-FORT standard, dimensions : 26 1/2 x 16 1/2 x 17 1/2. Pesant 350 livres \$59.00

MOBILIER DE BOUDOIR en rotin, fini émaillé vert et rouge. Un vrai bargain à \$8.75

TABLE DE CENTRE en rotin au fini émaillé ivoire. Joli modèle pour boudoir. \$3.90

FAUTEUIL en ROTIN, fini émaillé ivoire. Plusieurs à choisir au bas prix de \$3.90

PORTE-JARDINIÈRE en métal. Pour le solarium ou le boudoir. 2 seulement 90c

PORTE-PARAPLUIE tout en métal. Moins de 100c

PORTE-PARAPLUIE et porte-chapeaux combinés. Trois choix aux prix de \$1.95, \$2.95 et \$3.95

DIVANETTE au fini noyer, recouverte en mohair. Complète avec matelas \$16.75

CHESTERFIELD 3 morceaux, recouverts en brocart, bras à ressorts pour \$38.50

MOBILIER de CHESTERFIELD, 3 meubles entièrement recouverts en mohair. \$19.75

CHESTERFIELD, 3 morceaux recouverts en reps de couleur brigue pour \$39.75

CHESTERFIELD, 3 meubles recouverts en mohair taupe, coussins reversibles. \$49.50

TABLE de CHESTERFIELD d'un beau fini noyer. Une belle valeur. Spécial à \$3.75

PHONOGRAPHE portatif, modèle de table, prêt à fonctionner. Un seul \$2.75

PHONOGRAPHE modèle cabinet, fini acajou. Un meuble qui valait \$75.00 pour \$5.00

LOT D'ABAT-JOUR en parchemin ou en soie. Votre choix à 10c, 15c, 29c, et 39c

LAVE-MAINS avec porte-serviettes, fini noyer ou chêne. Six seulement \$2.75

LAVE-MAINS au fini émaillé blanc. Un seul à ce bas prix de \$1.00

PETITE COMMODE à quatre tiroirs, fini émaillé gris. Une seule \$2.95

BUREAU à trois tiroirs et fini tout émaillé gris. Au premier prenant \$4.85

SET DE CHAMBRE, 3 meubles en chêne au fini doré. Une belle valeur à \$22.75

BUREAU à quatre tiroirs, belle charpente au fini acajou, pour le prix de \$3.95

BUREAU très commode au fini noyer avec grand miroir biseauté au prix de \$7.85

SET DE CHAMBRE, 3 morceaux fini noyer. Bureaux, Commode et lit pour \$32.75

BANC DE COIFFEUSE, siège en canne, fini noyer. Un seul sacrifié à \$2.75

75 CHAISES

A Prix de Débaras

30 CHAISES neuves telles que celle illustrée ci-dessus. Une chaise de \$1.10. Tant qu'il y en aura à 59c

28 CHAISES neuves d'une valeur régulière de \$1.60. Tant qu'il y en aura à 89c

17 CHAISES neuves d'une valeur régulière de \$1.70. Tant qu'il y en aura à 99c

Nous ne payons pas les frais de transport sur ces chaises vendues en dehors de la ville.

"AU MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"

COMPAGNIE

273 St-Paul P.T. LEGARE 273 St-Paul

LIMITEE

Dans L'Événement

DE DEMAIN

commencera la publication d'un nouveau feuilleton illustré de

Edgar Rice Burroughs

"TARZAN et la Cité d'Or"

Vous y verrez

Tarzan aux prises avec les ruses de Némone, la cruelle reine de la Cité d'Or de Cathné.

Ne manquez pas un seul numéro de ce feuilleton illustré, le plus sensationnel de ceux que Edgar Rice Burroughs ait produits.



EDGAR RICE BURROUGHS

l'auteur des populaires aventures de Tarzan, qui ont été traduites dans toutes les langues et dont L'Événement a l'exclusivité pour la ville de Québec.

LE CINQUANTAIRE DES FF.
DE SAINT-VINCENT DE PAUL

(Suite de la page 8)

Une ère nouvelle — La Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul

Qu'était-ce que la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, qui venait se fixer sur le rocher de Québec en 1884? A cette date, cette congrégation avait quarante ans d'existence. Elle est née pour fonder un membre d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul de Paris. M. Le Prévoist, un confrère de Frédéric Ozanam, M. Le Prévoist fut partie de la première Conférence fondée en mai 1833. Comme confrère de la Saint-Vincent de Paul, M. Le Prévoist avait constaté dans ses visites des quartiers pauvres de Paris dans quel abandon se trouvait la jeunesse ouvrière. Il y avait bien de braves confrères qui s'y dévouaient et là, mais rien de précis ni de régulier. M. Le Prévoist pensa à assurer la solidité, la méthode et la durée de ces initiatives généreuses, en leur donnant le concours d'hommes dont la vie fut exclusivement consacrée. Les débuts furent pénibles. Mais la grande mété et l'énergie persévérante de M. Le Prévoist triomphèrent de tous les obstacles.

En 1884, le Père Leclercq est supérieur de la Congrégation qui voyage maintenant sur une mer plus calme si bien qu'elle envoie son premier détachement outre Atlantique, en terre canadienne.

Cinquante ans de labeurs fructueux.

Du gouvernement du Père Leclercq à celui du Père DesRousseaux, que nous avons le bonheur de voir se joindre nous, un demi-siècle de labeurs incessants dans les œuvres de jeunesse ouvrière s'est écoulé. En France comme au Canada, les Frères de Saint-Vincent de Paul se dévouent au service de l'enfance et de la jeunesse ouvrière.

Il y a un an et quelques mois j'eus le plaisir de visiter, en compagnie du R. Père DesRousseaux et du R. Père Calmein, que tous ses amis "canadiens" reviennent en ce moment avec tant de joie, j'eus le plaisir, dis-je, de visiter plusieurs Patronages de Paris et des environs de la grande capitale. Il me fut donné de constater que le zèle intelligent et l'abnégation apostolique que l'on admire chez nos chers Frères de Saint-Vincent de Paul à Québec, à Lévis, à Saint-Hyacinthe, à Montréal, sont à une source commune, celle de leurs Frères de France, bercés de la Congrégation. En restant intimement unis à la Maison mère de Paris nos chers Frères canadiens poursuivent en toute sécurité, chez nous, la grande œuvre de leur vénéré fondateur, M. Le Prévoist.

Au Patronage de Québec, depuis cinquante ans, s'inspire de l'esprit de M. Le Prévoist. Du Père Lesfargues jusqu'aux supérieurs canadiens de nos jours, les Pères et les Frères de Saint-Vincent de Paul se sont dévoués corps et âme à la formation de l'enfance chrétienne et à la préservation de la jeunesse ouvrière. Depuis cinquante ans, les bons religieux ont convaincu des milliers de jeunes gens de chez nous, en définitive, ce qui fait le prix de la vie, c'est né l'existence elle-même, c'est l'emploi qu'on en fait et de qu'on lui fait rapporter.

Le Patronage, une grande école de sociologie.

Avec amabilité et persévérance, les Frères ont appris à une élite de notre chère jeunesse ouvrière que Pascal avait bien raison le jour où il disait à ses contemporains: "Que risquez-vous à vivre en chrétiens?" Non seulement vous serez des hommes parfaits devant Dieu, mais vous serez aussi de bons pères de famille, de bons frères, de bons époux, de bons citoyens.

De bons fils tout d'abord, de bons frères, de bons pères de famille, de bons ouvriers et artisans, enfin de bons paroissiens et de bons citoyens. Voilà le programme lapidaire des Frères de Saint-Vincent. La statistique des bons citoyens de Québec qui doivent à l'École du Patronage et à ses Unions leur excellente formation, étonnerait les meilleurs amis mérités de l'œuvre.

Mais quelle patience, quel dévouement pour conduire les jeunes gens qui fréquentent le Patronage jusqu'au mariage chrétien! René Bazin a dit que les saints, comme tous les chefs-d'œuvre, se font lentement.

Il en est de même du bon citoyen, les chers Frères du Patronage le savent mieux que nous.

Il y réussissent, néanmoins, les chers Frères, puisque les anciens du Patronage qui fréquentent leur union particulière, restent fidèles à leur Alma Mater toute leur vie. Qu'ils sont nombreux à Québec, les mémoires du chef est un ancien du Patronage! Ces chers anciens, ils ont appris au Patronage que l'union des époux chrétiens "participe du divin, participe aussi de l'éternité". Aussi, comprennent-ils et goûtent-ils la joie de l'intérieur familial.

Au point de vue social, les jeunes gens de Québec qui ont le bonheur de passer par le Patronage savent de voir de bons pères de famille, vivre leurs convictions religieuses et sociales. Dans leur paroisse respectivement, ils sont les premiers parmi les hommes d'œuvre, et on les reconnaît parmi les confrères les plus dévoués de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Au patronage, on leur inspire aussi le sens de l'honneur.

L'honneur, c'est comme l'oeil que la plus petite impureté altère, c'est comme une pierre brillante dont l'éclat est terni par la moindre poussière.

Aussi la dignité personnelle n'est pas le moindre article du programme social du Patronage.

La dignité du travail — la justice sociale — aux sources du christianisme.

Je m'attarde, néanmoins n'importe-t-il pas, ce soir, et n'est-ce pas acte de justice envers les Frères de Saint-Vincent de Paul, que de résumer l'œuvre bienfaisante qu'ils accomplissent au milieu de nous depuis cinquante ans?

Au Patronage, sont dans les Unions, sont dans la Maison de Famille, on applique avec tact et persévérance à révéler aux jeunes ouvriers la notion chrétienne du travail on les convainc que l'oisiveté ne gagne rien, ne mène à rien, que l'économie est une vertu sociale qui met la famille et la vieillesse à l'abri de la misère.

Pour les préserver des fausses doctrines du socialisme, on leur oppose la doctrine du Christ qui dit aux riches: "Donnez votre argent aux pauvres", tandis que le socialisme dit

aux pauvres: "Prenez leur argent aux riches".

Les chers Frères, par leur exemple, et les bons Pères par leurs prédications à la chapelle, jettent dans l'esprit et le cœur de leurs jeunes gens des convictions qui ne s'effaieront jamais. Ils donnent un code moral à ces jeunes gens que l'on peut résu-

mer ainsi: "Ce que le païsanisme ne pouvait donner au monde, le christianisme l'a apporté à l'humanité. Il lui a fait le Pater pour prier; le Credo, pour savoir; et le Sermon sur la montagne pour espérer."

En dehors des vagues hypothèses des matérialistes, la foi catholique est en parfait accord avec toutes les certitudes scientifiques.

En dehors des directions du Pape sur les relations du Capital et du Travail, sur les rapports des Patronages et des Ouvriers, c'est l'anarchie.

Les bons Frères, à l'occasion, rappellent à leurs jeunes gens, ce conseil de Lacordaire: "L'homme n'a pas seulement besoin de pain, il a besoin de dignité. Il est, par sa nature même, une dignité."

De là ces règlements sévères qui dépendent aux jeunes gens des Patronages la fréquentation des spectacles d'un jeune homme honnête sort moralement diminué.

Au Patronage, on ne perd pas de temps à discuter théoriquement les problèmes sociaux qui préoccupent notre époque. Avec un sens pratique qui fait admirer les Frères de Saint-Vincent de Paul, ils ont tous ces problèmes en leur soumettant aux commandements de Dieu et de l'Eglise. "Soyez de bons chrétiens, soyez sincèrement les esclaves de notre sainte Mère l'Eglise, à votre portée, ayez de la charité, pleins de cœur et de la justice guide votre esprit, et tout ira bien."

Cette doctrine si sage et si pratique, me rappelle cette réflexion de Spinoza: "Un éducateur anglais, dit-il, qui voudrait enseigner la géométrie, en donnant des leçons de latin, ou qui croirait apprendre à jouer du piano en dessinant, serait jugé bon à mettre aux Petites-Maisons. Il ne serait pas plus déraisonnable cependant que ceux qui prétendent améliorer le sens moral par l'enseignement de la grammaire, de la chimie ou de la physique."

La question sociale sera résolue avec justice si on l'envisage au point de vue chrétien: la question sociale est avant tout une question religieuse.

Ces solides et lumineuses doctrines ne rendent pas pour cela la vie du Patronage triste et monotone. Loin de là. La joie, une fois de plus, le plaisir, un plaisir de bon aloi, illuminent les soirées et les dimanches du Patronage.

Aussi, les anciens de cette maison restent-ils attachés à leur Alma Mater par les fibres les plus intimes de leur cœur. Vous entendrez dans un instant, l'un d'eux dire, au nom de ses camarades, ce qu'il pense du Patronage et de leurs dévoués directeurs.

Vers le passé — Un profond sentiment de reconnaissance

Pour moi, quand je repasse dans ma mémoire tous les souvenirs du Patronage; et que dans mon esprit je passe en revue tous les religieux, Pères et Frères, que j'ai vus à l'œuvre en cette maison depuis un demi-siècle, je sens un grand sentiment de reconnaissance envahir mon cœur envers la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Je songe à l'année presque innombrable des enfants des familles

SON LUMBAGO N'EST PAS REVENU

Kruschen l'en protège d'une façon efficace

Il ne savait y avoir de doute au sujet de l'efficacité du remède dont cet homme s'est servi contre le lumbago. Lisez plutôt sa lettre: "Il y a environ quatre ans, j'eus une vilaine attaque de lumbago. Après avoir passé deux semaines à l'hôpital, prenant des traitements de chaleur, je commençai à faire usage de Sels Kruschen. Il me fit grand plaisir de pouvoir déclarer aujourd'hui que je n'ai pas été ennuagé par le lumbago depuis lors. Je vais toutefois continuer le régime Kruschen afin d'être protégé pour toujours contre toute récurrence de ce lumbago." — A. C. C.

Quel est donc le secret de la grande efficacité de Kruschen contre le lumbago? C'est tout simplement parce qu'il s'attaque à la source du mal, en fait disparaître la cause, qui est un sang impur. Les six sels composant Kruschen assurent la pureté du sang en favorisant la fonction régulière des organes éliminateurs.

Les pauvres protégés par les Conférences de Saint-Vincent de Paul qui sont passés par les classes des deux Patronages de Québec depuis 1884. Je songe à ces milliers de jeunes gens qui ont fréquenté le Patronage au cours d'une demi-siècle.

Je voudrais totaliser la somme du bien dont la ville de Québec est redevable aux Frères de Saint-Vincent de Paul. Tâche impossible.

Je voudrais aussi rappeler le souvenir des instituteurs laïques qui ont aidé au Patronage: les Annet, les Cloutier, Jules, les Fradette, les Tremblay, les Côté, Jos., les Prévost, J.-D., et dans la suite sous le régime des Frères les Goulet, L.-P., aujourd'hui inspecteur d'écoles, les Beaudry, les Alain, etc.

Mais il me faut abréger, le temps presse. On aimera sans doute à connaître l'organisation actuelle du Patronage.

Organisation actuelle du Patronage Ses activités

Le R. P. Bolduc, supérieur actuel du Patronage de la Côte d'Abraham, a résumé comme suit, dans le dernier numéro des Fleurs de la Charité, l'ensemble des œuvres qui animent la maison confiée à sa direction.

"Non seulement nos Œuvres se sont multipliées, mais aussi le champ de notre apostolat. Au début, nous ne nous occupions que des enfants pauvres de l'École du Patronage de la Côte d'Abraham; depuis l'Union Notre-Dame a été fondée, puis l'Union Saint-Louis, la Maison de Famille, l'Union Notre-Dame de la Salette où le Patronage des Écoliers pour les jours de congé et pour les vacances. Chacune de nos Œuvres se charge également de recevoir chez elle, pendant les vacances, des Séminaristes qui se préparent au sacerdoce, afin de les protéger contre les dangers qu'ils courraient pendant ces jours. Un autre de nos Œuvres est devenue d'avoir pu offrir à Dieu, dans le sacerdoce ou dans l'état religieux, plus de 80 jeunes gens ou enfants sortis de ses rangs."

Enfin, depuis quelques années, nous nous occupons de retraites fermées; elles font un grand bien aux jeunes gens et aux enfants qui en fréquentent les exercices et elles donnent beaucoup de consolations à ceux qui s'en occupent.

Voilà un bref résumé des activités du Patronage de la Côte d'Abraham, synthèse qui s'applique aussi au Patronage Laval, le deuxième patronage établi en notre ville en 1910, par les soins et les efforts conjoints des Frères et de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Mais il convient d'ajouter ici d'autres œuvres créées par les successeurs du Père Lasfargues, à Québec, je nomme un Petit Noviciat, un Grand Noviciat et la Maison de retraites, récemment, un Scholasticat canadien.

Expansion de l'œuvre

Les Frères de Saint-Vincent de Paul ont franchi les limites de la ville de Québec: Lévis, Saint-Hyacinthe et Montréal, profitent de leur dynamisme apostolique depuis plusieurs années déjà.

Quand je compare le Patronage de 1884 avec celui de 1934, je constate les immenses progrès réalisés depuis le jour lointain où j'étais le jeune maître de la "petite classe".

Mais n'ayant cessé depuis un demi-siècle de m'intéresser de près au Patronage, de vivre presque sa vie bourdonnante et joyeuse, je constate aussi que l'esprit de l'œuvre primitive est resté le même; que le but fixé par la Société de Saint-Vincent de Paul n'a pas changé.

Honneur et reconnaissance

Honneur et reconnaissance à tous les Frères et les Pères de Saint-Vincent de Paul (je voudrais les nommer tous), à ceux qui ne sont plus de ce monde et à ceux qui les ont remplacés au poste d'un labeur obscur, aussi humble que bienfaisant. Je ne puis taire les noms des supérieurs du vieux Patronage, celui où nous sommes ce soir. J'ai nommé les PP. Lasfargues, Nunevais, Debeauvois, Calmein et Bolduc. Je dois mentionner spécialement le premier délégué du supérieur général au Canada, le R. P. Lapierre.

Permettez, révérend Père Supérieur général, qu'en votre personne vintrede et en celui de votre assistant, distingué, le P. Calmein, je remercie, au nom de la Société de Saint-Vincent de Paul, votre Congrégation tout entière pour les bienfaits dont nos enfants protégés et la jeunesse ouvrière qui fréquentent vos Patronages ont été l'objet depuis cinquante ans.

Veillez, chers Pères et amis, transmettre ce message de gratitude à tous vos dévoués collaborateurs, Pères et Frères, à ceux de notre beau Canada, comme à ceux de votre chère France.

Ottawa, Ont. — L'Office Fédéral de Statistique rapporte une augmentation de plus de \$400,000 dans la valeur des exportations canadiennes de nickel durant le mois d'août comparativement à août 1933. Les exportations canadiennes de nickel furent de \$2,489,000, durant août dernier au lieu de \$2,015,000 durant août 1933.

DES CROISIÈRES EN AMÉRIQUE DU SUD

Les vaisseaux de la Canadian National Steamship, font régulièrement plusieurs voyages dans les divers ports du sud.

RETOUR DU "LADY RODNEY"

(Spécial à L'Événement) Montréal, 27. — Le "Lady Rodney", de la Canadian National Steamship, qui est parti de Montréal le 5 septembre pour une croisière de 25 jours aux Bermudes, à Nassau et à la Jamaïque avec plusieurs passagers en vacances d'automne, a quitté les Bermudes mardi à destination de Montréal où il arrivera dimanche matin à 10 heures.

Le "Lady Somers", de la même compagnie, dont le départ de Montréal pour les Bermudes, Nassau et la Jamaïque s'effectuait le 19 septembre, est actuellement en route pour Nassau et la Jamaïque après avoir fait escale mardi aux Bermudes. Il quittera la Jamaïque mercredi prochain à destination de Montréal où il arrivera le 14 octobre.

Le "Colborne", cargo frétier affecté aux croisières à l'aventure, qui a quitté Montréal le 6 septembre, a fait escale hier à Demerara après avoir visité Halifax, les Bermudes, Puerto Rico et Trinidad. Il est attendu à Montréal le 14 octobre et son "sister-ship" le "Chomedy", qui est actuellement dans le port, laissera son quai le 4 octobre pour aller desservir les mêmes ports de la navigation sur le St-Laurent, soit le 18 octobre, les 1er

et 25 novembre.

Le "Lady Nelson", qui a quitté Halifax le 17 septembre à destination des Antilles et de la Guyane anglaise, via Boston, a fait escale hier à Montserrat et à Dominica. Il visitera Ste-Lucie, la Barbade, St-Vincent, la Grenade et la Guyane anglaise. Il arrivera à ce dernier port mardi prochain. Il sera de retour à St-Jean, N.-B. le 18 octobre.

Le "Lady Drake" a fait escale hier à Montserrat. Il touchera quai à St-Jean, N.-B. jeudi prochain après avoir fait escale à Antigua, Nevis, St-Kitts, les Bermudes et Boston.

Le "Lady Hawkins" quittera Halifax lundi prochain à destination du groupe de l'est des Antilles. Il prendra des passagers à Boston en cours de route.

CAUSERIE DE J. PENVERNE

Me Penverne parle au Confédération Club.

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 27. — "Quel magnifique rôle M. Lapointe (l'hon. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice du Canada) aurait pu jouer s'il eût publiquement repudié la piraterie politique du gouvernement Taschereau à Québec", a déclaré hier soir M. Jean Penverne, avocat de cette ville, au Confédération Club.

"Je crois que le plus dire que les gens voulaient cela de lui, et je suis positif que si M. Lapointe s'était placé à la tête d'un mouvement national pour renverser M. Taschereau et son régime, tous les gens, sans distinction de race, de religion ou de parti, l'auraient installé à la place du premier ministre de la province, et auraient pour jamais inscrit son nom dans l'histoire."

"Le jour de M. Lapointe fut lors-

Delicieux et rafraichissant

THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

que la ville de Québec le chargea de plaider sa cause pour un référendum sur la municipalisation de l'électricité devant la législature de Québec. L'attitude de M. Lapointe fut simplement celle d'un membre du Barreau recevant ses honoraires, mais il manqua à son devoir comme homme public en ne levant aucune lutte contre le premier ministre Taschereau, docteur et trustee."

ROOSEVELT ET LA N. R. A.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 27. — (Par William L. Beale, de la Presse Associée) Le président Roosevelt a personnellement assumé, hier, la direction de la NRA vers une nouvelle ère de contrôle commercial, autrement dit un système de contrôle par des conseils au lieu d'individus.

M. Roosevelt, quelques minutes après son retour de Park N. Y., annonça que la nouvelle organisation était en bonne voie, mais

qu'elle procéderait plutôt par évolution.

Il conféra ensuite avec M. Dillard R. Richberg, nommé au poste de co-ordonnateur en chef des activités du New Deal.

M. Roosevelt a fait comprendre, hier, qu'il ne répondra pas au récent questionnaire de la Chambre de Commerce des États-Unis qui désire connaître ses vues sur les dépenses fédérales, l'équilibre du budget, la stabilisation de la monnaie, et l'ingérence du gouvernement dans les affaires privées comme moyen d'éliminer ce qu'elle appelle l'appropriation générale.

EN VISITE À SOFIA

Sofia, Bulgarie, 27. — La ville a pavé hier pour accueillir le roi Alexandre et la reine Marie, de Yougoslavie — vieille ennemie de la Bulgarie — qui arrivèrent ici aujourd'hui pour rendre visite au roi Boris et à la reine Joana.

GRANDE VENTE DE RECONNAISSANCE

AFIN DE FAIRE PROFITER NOS CLIENTS ET LE PUBLIC EN GENERAL D'UN

Nouveau Stock de \$35,000.

Nous avons décidé de tout écouler à DES PRIX TRES AVANTAGEUX. Ce stock comprenant les lignes suivantes:

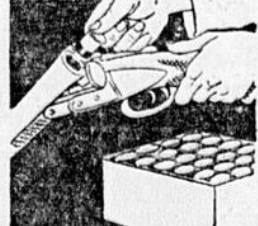
QUINCAILLERIE
FERRONNERIE
TAPISSERIE
VAISSELLE
ARTICLES DE SPORT
EN GENERAL.

Ne manquez pas de venir vous procurer des articles de première nécessité tout en payant un vrai prix d'occasion. Et venez aujourd'hui tandis que le choix est au complet.



Quelques Spéciaux pour la Saison de Chasse

(COMPAREZ NOS PRIX)



Cartouches "SMOKELESS"
Calibres 12, 16 et 20 assorties de gros et petit.
La boîte 1.00

Cartouches "CANUCK"
Calibres 12, 16 et 20, assorties de gros et petit.
La boîte 1.25

Couteaux de Chasse: de 50c à \$2.25

Aussi: "back-sacks" — vestes avec écus à cartouches — fanaux à gazoline et autres — poêles de camp — hachettes, etc., etc.

LIGNE COMPLETE DE PROJECTEURS DE TOUTES DIMENSIONS, etc.

Quel que soit l'accessoire qui vous manque pour cet automne vous êtes assurés de le trouver chez nous à un prix intéressant.

Chas A. PARENT
106 rue St-Joseph (Coin du Pont)

MAGASINS GUY

Toujours le Meilleur au plus bas prix

Fermeture des Magasins à 6 1/2 h. excepté VENDREDI SAMEDI

Biscuits

"HETHRINGTON"

Aux Oeufs

Avec toute la garantie de qualité des produits de choix Hethrington.

SOUPES "Clark"

Tomates ou Légumes

4 Btes .25

OLIVES "Libby"

Nature, jarre 18 oz

La Jarre .19

CATSUP "Clark"

Grosse bouteille

.15

CORNFLAKES

Sugar Crisp

2 ppts .15

BISCUITS

Marshmallow Coco

lb .10

VINAIGRE

"LION"

Blanc, Pur.

Pour vos marinades ou salades

Le gallon .40

Vi-Tone

Le breuvage par excellence pour se maintenir en bonne santé.

Bte 6 oz .27

Bte 12 oz .47

GRANDS SPECIAUX

JEUNE LARD

Epaule

Côte

Soc

Fesse

Complète ou séparée

Cretons Moule

Français

Tête Fromagée Moule

BOEUF

10 lbs .49

Rosbif

Porterhouse lb .21

STEAK ou ROTI

de Haut de Côte .09

Steak haché 2 lbs .15

Devant d'Agneau lb .10

BACON Poules lb .18

Poulets lb .21

HADDOK, lb .09 Filets frais 2 lbs .25

FILETS fumés .15

SALADE DE FRUITS

Aylmer de choix, 16 oz .23

PECHES "Aylmer"

Motte, 28 .20

FEVES "Clark", Lard ou Tomates, 2 lbs .23

2 Btes

LANGUE DE VEAU

York 18 .22

SAUCE CHILI Heinz

Bouteille .21

MOUTARDE Préparée

Jarre 26oz .15

CHOCOLAT FRY Premium, Palette 1/2 lb .19

CHOCOLAT VESTA assorti 1 livre .39

BISCUITS Académie de Weston 2 livres .21

THE RENO

Pqt 1 livre .53

BEURRE DE PEANUT Old City, 2 livres .25

CREAM OF WHEAT Grce paquet .23

BRAN FLAKES Kellogg, 2 ppts .25

GRAPENUT en flocons Pqt .10

BALAIS 4 cordes .29

CIRAGE à Chausures Simplex, 3 ppts .25

CIRE A PLANCHER Castle, 18 .20

EAU DE JAVELLE Lachance, Bouteille .06

Beurre

PASTEURISÉ

La livre .22

Graisse

Shortening

"Wilsil"

Paquet 1 lb

2 ppts .19

Farine

5 Roses

La meilleure farine connue pour fines pâtisseries et résultats certains.

Sac 7 lbs .25

Café

RENO

Populaire par sa force et son bon goût.

Boîte 1 lb .39

Lessive Gillett

100% PURE

2 Boîtes pour 23

Pommes 'Gravenstein'

Excellentes pour la table ou pour cuire.

Ada Mackenzie a succombé, 3 et 2, devant Mme R. W. Gouinlock

L'étoile torontonienne, qui détenait le championnat "fermé" canadien depuis trois ans, a été éliminée en semi-finale, hier après-midi. — Mme C. B. Ford, de Vancouver, a gagné par deux en avant, contre Mme P. J. Mulqueen, de Toronto.

LA FINALE CET APRES-MIDI

(Par Edwin S. Johnson, de la Presse Canadienne)
 Scarborough Golf Club, Toronto, 28. — La Reine a été détrônée. Mlle Ada Mackenzie, de Toronto, qui détenait le championnat "fermé" canadien depuis trois ans, a succombé hier après-midi, sur la route qui mène à la finale, devant l'une de ses concitoyennes, Mme Gouinlock.
 Mme Gouinlock était victorieuse sur le 16e "green", par la marge de 3 et 2.

Les Médecins remportent une première victoire en trois ans sur les Avocats

Les disciples d'Esculape ont gagné par le pointage final de 16-14, hier après-midi, leur troisième match annuel de golf, contre les Avocats. — Les Médecins en étaient à leur première victoire. — La pluie torrentielle qui a détrempé le terrain et les joueurs, n'a pas diminué l'enthousiasme de ceux-ci.

Me ADJUTOR DUSSAULT JOUE 78 "GROSS"

(PAR LIONEL LEBEL)

Après avoir eu la volupé de la défaite, pendant deux ans, les disciples d'Esculape se sont ralliés, hier après-midi, pour décrocher les honneurs de leur match annuel de golf contre les Avocats. La marge victorieuse des Médecins (16-14) indique jusqu'à quel point les Avocats surent mettre en œuvre leurs arguments, frappants, pour livrer à leurs adversaires une lutte qui restera probablement mémorable, dans les annales de cette compétition annuelle.

C'est notre excellent ami Me Charles Parent, grand golfier devant l'Éternel, qui est responsable de ce match contesté puisqu'il eut la charge d'organiser les matchs. C'est mon humble avis qu'il aurait dû faire motion, hier après-midi, pour faire retirer du dossier publicitaire l'avis qu'il y avait inséré en ce qui concernait la température.

La moitié des concurrents partirent du premier "tee" sous un bel orage. Les autres, qui attendaient que les robinets fussent fermés, là-haut, pour commencer leur partie, en furent quittes pour un bain, car le violent orage qui s'abatait sur le district, vers la fin de l'après-midi, les surprit au beau milieu du second neuf.

Très galamment, toutefois, Avocats et Médecins tinrent le coup, et entrèrent au "club house" du Royal Quebec, trempés jusqu'aux os. Les Médecins furent rapidement réconfortés, à mesure que se dessinaient leur première victoire sur les Avocats. Ceux-ci se consolaient en songeant, sans doute, qu'il y avait assez de médecins dans le "locker room", pour les empêcher de contracter un rhume. Il appert que les spécialistes en maladies du nez et de la gorge, avaient le sourire aux lèvres.

Me Adjutor Dussault a fait le plus bas score "gross" de l'après-midi, soit 78. On peut considérer cela comme du golf épatant, si on tient compte de la température, et de l'état du terrain qui "nageait dans l'eau".

Me Charles Parent n'a pas joué. Voulant sans doute donner aux Médecins une chance de gagner, cette année, il a décidé de ne pas prendre part au tournoi. Pourtant, s'il avait tenté de contribuer à l'actif des Avocats, nous est avis que la marge victorieuse des Médecins eût été encore plus considérable! Mais, Me Charles a un excellent alibi à présenter: il n'avait pas son "putter" favori!

Voici le détail du match:

Médecins	Avocats
Dr Paul Garneau	0 Me Adjutor Dussault
Dr J. Veilancourt	0 Hon. Juge Ferdinand Roy
Dr Achille Paquet	2 Recorder des Rivières
Dr Lébon	2 Me Jules Savard
Dr Minguy	3 Me Willie Anyot
Dr Landry	2 Me J.-A. Gagné
Dr Jacques Samson	3 Me Mark Drouin
Dr Hill	1 M. Charles Cannon
Dr Mathieu Samson	2 Me Louis St-Laurent
Dr André Simard	1 Me Maurice Kieffer
Dr René Turcotte	0 Me Bernard Devlin
Total	16 Total 14

LES MINEURS ET LES CANADIENS SE LIVRERONT UNE LUTTE SANS MERCI

Les "leaders" de la Québec-District se préparent activement pour leur rencontre avec leurs solides rivaux. — Une nombreuse foule d'amateurs se réunira au terrain du Canadien dimanche.

DERNIERE PRATIQUE DU CANADIEN

Comme nous l'annonçons depuis quelques jours, les amateurs de baseball auront l'occasion de revoir à Québec, dimanche après-midi, à 2 heures et demie, la fameuse équipe des Mineurs et les "leaders" de la ligue Québec-District batailler ferme pour le championnat du circuit. De nombreux admirateurs du Thetford accompagneront les joueurs et feront le voyage avec eux. Tous sont attendus ici dimanche, à 1 heure.

La direction prie donc tous les amateurs de se rendre à bonne heure s'ils veulent obtenir un siège car une foule nombreuse est attendue sur le terrain du Canadien.

Tous les joueurs du Canadien sont en excellente forme et tous comptent que le championnat de 1934 leur viendra en partage.

Une dernière pratique des Canadiens aura lieu ce soir de 5 heures à 6 heures et demie. Tous sont priés d'être présents.

BILL LEE REMPORTE SA 13ÈME VICTOIRE

Chicago, 28. — (P. A.) Bill Lee a remporté sa 13ème victoire de la saison hier après-midi quand les Chicago Cubs battirent les Pittsburgh Pirates au score de 4 à 2 dans la 10ème partie de leur présente série. Les Pirates se trouvent retardés dans leur course vers la 4ème position de la Nationale et ils suivent les Boston Braves à la distance d'une partie et demie.

Pittsburgh, 002000000 2 9 2
 Chicago, 20000000X 4 9 1
 Birkner et Grace; Lee et O'Farrell.

RECORD

Alphonse Robitaille, publiciste et marqueur pour le club Pingos et secrétaire publiciste et marqueur de la ligue des Manufacturiers de chaussures, marquera ce soir, sa 1010ème partie de balle molle et sa 299ème partie pour les Pingos d'Elphège Mallette, leaders de la ligue Senior.

A LIMOLOU

Les clubs de balle molle Limolou et Berger se rencontreront demain après-midi à 2 heures précises, dans la quatrième partie de la série pour le championnat de la ligue de Limolou.

WAE WEST, la vedette de "BELLE OF THE NINETIES", qui passera au CAPITOL les quatre premiers jours de la semaine prochaine.

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 278

McNaught Syndicate, Inc. N. Y.

Le petit sloop, ses voiles déchirées, dérive de travers aux vagues et se mit à rouler de façon dangereuse, risquant à chaque instant de couler. Pendant ce temps le capitaine de Gama tirait de toutes ses forces sur la corde que Solvois était parvenu à s'enrouler autour du corps, tout en soutenant Tom.

Les deux hommes furent enfin tirés à bord, grâce surtout aux efforts surhumains du marin grec, dont la force dans les moments de péril était égale à sa faiblesse apparente au cours des heures plus calmes. Le Grec s'éloigna aussitôt pour s'occuper de la voile, pendant que Tom reprenait lentement ses sens.

Comme le capitaine de Gama aidait Tom à se remettre sur pieds, il découvrit que la main gauche du jeune homme était couverte de sang et, en l'examinant il aperçut une profonde blessure faite sans le moindre doute par un poignard. "Comment cela est-il donc arrivé?" demanda de Gama.

"Je n'en sais trop rien — je ne puis me souvenir! Mais j'ai ressenti soudain une douleur cuisante à la main, juste au moment de tomber à l'eau. Je crois bien que c'est cela qui m'a fait lâcher prise et tomber." "C'est là une blessure faite par un poignard", dit le capitaine portugais d'un air inquiet.

LES CANADIENS VEULENT 3 JOUEURS POUR MORENZ

Chicago, 28. — (P. A.) L'acquisition que les Chicago Black Hawks, champions du monde, voudraient faire de Howie Morenz, le brillant centre des Canadiens, de Montréal, est devenue plus incertaine dans sa réalisation, hier, lorsque Léo Dandurand, directeur-général des Habitants, a informé la direction du Chicago qu'il voulait maintenant

trois joueurs au lieu de deux, pour Howie Morenz.

Dans la première offre, les Canadiens auraient été disposés à envoyer Howie Morenz et Marty Burke, à Chicago, pour recevoir, en échange — avec un joli montant d'argent — Lionel Conacher et Roger Jenkins, deux joueurs de défense.

Les Etudiants au Que. Tennis Club

Le tournoi annuel de tennis des étudiants de Laval s'ouvrira aujourd'hui, sur les courts du Québec Tennis Club.

Voici la cédule des parties:

10 heures
 No 4—F. Nobert vs R. Lachance
 No 5—G. Grant vs D. Johnson
 No 3—L. P. Brousseau vs R. Ross

1 heure 30
 No 3—Paul Labrecque vs Jules Veilleux

3 heures 30
 No 3—P. Lahale vs Georges Langvin

5 heures
 No 3—E. Dion vs P. E. Roy
 No 4—Gustave Garneau vs R. Veilleux

DEL COURT ET GOSSELIN FERONT LES FRAIS D'UNE BONNE FINALE CE SOIR

C'est ce soir, à 8 heures, que le promoteur Willie Dubeau donnera son programme de lutte, au Gymnase Limolou, situé sur la 2ème Rue (ancien Parc Fontaine) comme nous l'annonçons hier.

La principale rencontre de ce programme sera un 2 dans 3 limité à une heure, avec Bud Delcourt, 150 livres, champion des Trois-Rivières, et Maurice Gosselin, 140 livres, de Lévis.

Ce combat sera intéressant, car Gosselin est anxieux de rencontrer le champion tricolore depuis longtemps. Et après le combat qu'il a livré à Théo, la semaine dernière, nous avons raison de croire que Gosselin sera un dangereux adversaire au champion tricolore.

La semi-finale sera un autre 2 dans 3, limité à 45 minutes; Jack Théo, 142 livres, brillant petit lutteur des Trois-Rivières, rencontrera le diminutif Henri Gauthier, 142 livres de Québec.

Ces deux hommes sont très populaires au Gymnase Limolou, surtout Théo, qui, la semaine dernière, se créa de nombreux admirateurs par le bon combat qu'il a livré à Maurice Gosselin, lorsqu'ils se battirent pendant 145 minutes sans pouvoir faire un maître.

Dans les deux premiers numéros du programme, on verra, dans un 20 minutes, ou une chute, Kid Molloy, 135 livres, de Québec, et Georges Girard, 136 livres, de Giffard, et dans un 15 minutes, ou une chute, Jules Hébert, 129 livres, de Québec, et Maurice Baril, 127 livres, de Québec.

Les billets d'admission seront mis en vente à 7 heures 30, aux prix populaires, et le premier numéro sera

Pingos ont un léger avantage sur l'Anglo au champ et au bâton

Les statistiques compilées par Jerry Martin, le marqueur du groupe senior, indiquent que les Pingos ont l'avantage sur l'Anglo, de .299 à .288, au bâton, et de .904 à .884 au champ. — Alex. Bolduc est celui des joueurs qui ont figuré dans les trois parties, qui a la plus haute moyenne au bâton, soit .533.

LA SERIE SE TERMINERA-T-ELLE CE SOIR?

Evidemment, personne ne s'est rendu au stade St. Patrick, hier soir, pour assister à la quatrième rencontre entre Pingos et Anglo-Pulp! Avec un peu d'optimisme, le président Walsh a cédé pour ce soir, à 7 heures 30, cette partie qui décidera peut-être du championnat de son circuit, si les Pingos prennent encore une fois la mesure de l'Anglo-Pulp.

Les statistiques que Jerry Martin, le marqueur officiel de la ligue Senior, nous a transmises hier soir, relativement aux parties jouées à date, dans cette série, montrent que les Pingos ont un léger avantage sur l'Anglo-Pulp, et au champ, et au bâton, et qu'Alex. Bolduc, le brillant receveur de l'équipe du Moulin, a conservé la meilleure moyenne au bâton parmi les joueurs qui ont pris part aux trois parties. En 15 apparitions, Alex a expédié la balle huit fois en lieu sûr, pour une moyenne de .533.

Voici les statistiques que Jerry nous a transmises hier soir, au téléphone:

LES CLUBS AU BÂTON

AB H Pct
 Pingos 117 35 293
 Anglo-Pulp 112 33 238

LES CLUBS AU CHAMP

PO As. Er. Pct
 Pingos 78 26 11 304
 Anglo-Pulp 76 36 15 334

Il est évident que la partie de mercredi soir, où l'Anglo commit dix erreurs, contribua à faire baisser les "parts" de l'équipe du Moulin, au champ.

SYMPATHIES

Les officiers et les joueurs du club Forges et Binet nous prient de transmettre leurs sympathies à Roland et à Roméo Latulippe, qui l'un d'eux vient d'éprouver.

Mlle G. Frenette

REMPORTE LE TITRE DU SAINT PATRICK'S

Samedi dernier, le 15 courant, les habitués du club de tennis St. Patrick furent témoins d'un "match" très contesté pour le trophée J. K. Leonard, emblème du championnat simple féminin. Mlle Gilberte Frenette a défait Mlle Mildred Quart par un score de 6-4, 4-6, 6-4.

La précision et la rapidité dont a fait preuve Mlle Frenette ont eu raison des longues années d'expérience de

LES BRAVES GAGNENT SANS DIFFICULTE HIER

Philadelphie, 28. — (P. A.) Les Boston Braves gagnèrent les ballons de Phil Collins à leur goût hier après-midi pour battre les Philadelphia Phillies au score de 7 à 2 dans la toute dernière partie de la série finale entre ces deux clubs.

Boston, 000210040 7 13 2
 Philadelphia, 001001000 2 9 1
 Cantwell et Hogan, Spohrs; Collins et Wilson.

LA PETITE SERIE MONDIALE S'OUVRE CE SOIR A TORONTO

Toronto, 28. — (P. C.) La petite série mondiale de baseball s'ouvrira ici ce soir, sous la lumière blanche des puissants projecteurs du stade Maple Leaf.
 Les Toronto Leafs, vainqueurs du Newark et du Rochester, ont pris une journée de repos, hier, en vue de la petite série qu'ils commenceront ce soir, contre les Columbus Red Fids, de l'Association Américaine.

Si les pronostics de la température sont exacts, les amateurs devront en dresser leurs paletots ce soir, car on prévoit une température de 40 degrés seulement.

LA DEUXIEME RONDE EST COMPLETEE DANS LE TOURNOI DE TENNIS DU C. N.

La deuxième ronde du tournoi du C. N. R. au Marché Champlain s'est terminée hier soir. A mesure que le tournoi avance les joutes deviennent de plus en plus serrées. D'aucuns des survivants ont eu du fil à retordre avant d'être assurés de la victoire.

La joute la plus contestée a été sans contredit celle qui mit en opposition V. Graham et J. B. Houde. Il fallut jouer 21 parties avant de décider qui l'emporterait et le vainqueur V. Graham fut obligé de faire appel à toutes ses ressources et sa stratégie pour faiblir pencher la victoire de son côté.

Voici les résultats de cette ronde:

R. Paquette, M. Champlain, gagnant par défaut contre R. Burke C. N. Tel.
 M. McKay, C. N. Tel., perd contre S. Marceau, C. N. Tel. 6-1, 6-3.

L. Valiquette, C. N. Tel., bat J. E. Waters, M. Champlain, 6-0, 6-1.

L. Lo-tie, M. Champlain, bat J. Barette, M. Champlain, 6-0, 6-2.

T. Desjardis, M. Champlain, bat C. Corey, C. N. Tel., 6-4, 6-3.

V. Grantham, M. Champlain, bat J. B. Houde, C. N. Tel., 7-5, 6-3.

J. E. Martel, M. Champlain, bat V. Kemp, 6-1, 6-3.

R. Chaput, Palais, bat J. H. Adair, Marché Champlain, 6-3, 6-1.

LES POSITIONS

(Par la Presse Canadienne)

LIGUE NATIONALE

New York 93 58 616

St. Louis 92 58 613

Chicago 84 64 568

Boston 75 73 507

Pittsburgh 73 74 497

Brooklyn 68 82 453

Philadelphie 57 89 390

Cincinnati 52 96 351

LIGUE AMERICAINE

Detroit 99 53 561

New York 93 58 615

Cleveland 83 65 550

Boston 75 75 500

Philadelphie 67 81 453

St. Louis 67 83 447

Washington 64 85 430

RECORD

Alphonse Robitaille, publiciste et marqueur pour le club Pingos et secrétaire publiciste et marqueur de la ligue des Manufacturiers de chaussures, marquera ce soir, sa 1010ème partie de balle molle et sa 299ème partie pour les Pingos d'Elphège Mallette, leaders de la ligue Senior.

A LIMOLOU

Les clubs de balle molle Limolou et Berger se rencontreront demain après-midi à 2 heures précises, dans la quatrième partie de la série pour le championnat de la ligue de Limolou.

WAE WEST, la vedette de "BELLE OF THE NINETIES", qui passera au CAPITOL les quatre premiers jours de la semaine prochaine.

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 278

McNaught Syndicate, Inc. N. Y.

Le petit sloop, ses voiles déchirées, dérive de travers aux vagues et se mit à rouler de façon dangereuse, risquant à chaque instant de couler. Pendant ce temps le capitaine de Gama tirait de toutes ses forces sur la corde que Solvois était parvenu à s'enrouler autour du corps, tout en soutenant Tom.

Les deux hommes furent enfin tirés à bord, grâce surtout aux efforts surhumains du marin grec, dont la force dans les moments de péril était égale à sa faiblesse apparente au cours des heures plus calmes. Le Grec s'éloigna aussitôt pour s'occuper de la voile, pendant que Tom reprenait lentement ses sens.

Comme le capitaine de Gama aidait Tom à se remettre sur pieds, il découvrit que la main gauche du jeune homme était couverte de sang et, en l'examinant il aperçut une profonde blessure faite sans le moindre doute par un poignard. "Comment cela est-il donc arrivé?" demanda de Gama.

"Je n'en sais trop rien — je ne puis me souvenir! Mais j'ai ressenti soudain une douleur cuisante à la main, juste au moment de tomber à l'eau. Je crois bien que c'est cela qui m'a fait lâcher prise et tomber." "C'est là une blessure faite par un poignard", dit le capitaine portugais d'un air inquiet.

LES CANADIENS VEULENT 3 JOUEURS POUR MORENZ

Chicago, 28. — (P. A.) L'acquisition que les Chicago Black Hawks, champions du monde, voudraient faire de Howie Morenz, le brillant centre des Canadiens, de Montréal, est devenue plus incertaine dans sa réalisation, hier, lorsque Léo Dandurand, directeur-général des Habitants, a informé la direction du Chicago qu'il voulait maintenant

trois joueurs au lieu de deux, pour Howie Morenz.

Dans la première offre, les Canadiens auraient été disposés à envoyer Howie Morenz et Marty Burke, à Chicago, pour recevoir, en échange — avec un joli montant d'argent — Lionel Conacher et Roger Jenkins, deux joueurs de défense.

Les Etudiants au Que. Tennis Club

Le tournoi annuel de tennis des étudiants de Laval s'ouvrira aujourd'hui, sur les courts du Québec Tennis Club.

Voici la cédule des parties:

10 heures
 No 4—F. Nobert vs R. Lachance
 No 5—G. Grant vs D. Johnson
 No 3—L. P. Brousseau vs R. Ross

1 heure 30
 No 3—Paul Labrecque vs Jules Veilleux

3 heures 30
 No 3—P. Lahale vs Georges Langvin

5 heures
 No 3—E. Dion vs P. E. Roy
 No 4—Gustave Garneau vs R. Veilleux

DEL COURT ET GOSSELIN FERONT LES FRAIS D'UNE BONNE FINALE CE SOIR

C'est ce soir, à 8 heures, que le promoteur Willie Dubeau donnera son programme de lutte, au Gymnase Limolou, situé sur la 2ème Rue (ancien Parc Fontaine) comme nous l'annonçons hier.

La principale rencontre de ce programme sera un 2 dans 3 limité à une heure, avec Bud Delcourt, 150 livres, champion des Trois-Rivières, et Maurice Gosselin, 140 livres, de Lévis.

Ce combat sera intéressant, car Gosselin est anxieux de rencontrer le champion tricolore depuis longtemps. Et après le combat qu'il a livré à Théo, la semaine dernière, nous avons raison de croire que Gosselin sera un dangereux adversaire au champion tricolore.

La semi-finale sera un autre 2 dans 3, limité à 45 minutes; Jack Théo, 142 livres, brillant petit lutteur des Trois-Rivières, rencontrera le diminutif Henri Gauthier, 142 livres de Québec.

Ces deux hommes sont très populaires au Gymnase Limolou, surtout Théo, qui, la semaine dernière, se créa de nombreux admirateurs par le bon combat qu'il a livré à Maurice Gosselin, lorsqu'ils se battirent pendant 145 minutes sans pouvoir faire un maître.

Dans les deux premiers numéros du programme, on verra, dans un 20 minutes, ou une chute, Kid Molloy, 135 livres, de Québec, et Georges Girard, 136 livres, de Giffard, et dans un 15 minutes, ou une chute, Jules Hébert, 129 livres, de Québec, et Maurice Baril, 127 livres, de Québec.

Les billets d'admission seront mis en vente à 7 heures 30, aux prix populaires, et le premier numéro sera

Pingos ont un léger avantage sur l'Anglo au champ et au bâton

Les statistiques compilées par Jerry Martin, le marqueur du groupe senior, indiquent que les Pingos ont l'avantage sur l'Anglo, de .299 à .288, au bâton, et de .904 à .884 au champ. — Alex. Bolduc est celui des joueurs qui ont figuré dans les trois parties, qui a la plus haute moyenne au bâton, soit .533.

LA SERIE SE TERMINERA-T-ELLE CE SOIR?

Evidemment, personne ne s'est rendu au stade St. Patrick, hier soir, pour assister à la quatrième rencontre entre Pingos et Anglo-Pulp! Avec un peu d'optimisme, le président Walsh a cédé pour ce soir, à 7 heures 30, cette partie qui décidera peut-être du championnat de son circuit, si les Pingos prennent encore une fois la mesure de l'Anglo-Pulp.

Les statistiques que Jerry Martin, le marqueur officiel de la ligue Senior, nous a transmises hier soir, relativement aux parties jouées à date, dans cette série, montrent que les Pingos ont un léger avantage sur l'Anglo-Pulp, et au champ, et au bâton, et qu'Alex. Bolduc, le brillant receveur de l'équipe du Moulin, a conservé la meilleure moyenne au bâton parmi les joueurs qui ont pris part aux trois parties. En 15 apparitions, Alex a expédié la balle huit fois en lieu sûr, pour une moyenne de .533.

Voici les statistiques que Jerry nous a transmises hier soir, au téléphone:

LES CLUBS AU BÂTON

AB H Pct
 Pingos 117 35 293
 Anglo-Pulp 112 33 238

LES CLUBS AU CHAMP

PO As. Er. Pct
 Pingos 78 26 11 304
 Anglo-Pulp 76 36 15 334

Il est évident que la partie de mercredi soir, où l'Anglo commit dix erreurs, contribua à faire baisser les "parts" de l'équipe du Moulin, au champ.

SYMPATHIES

Les officiers et les joueurs du club Forges et Binet nous prient de transmettre leurs sympathies à Roland et à Roméo Latulippe, qui l'un d'eux vient d'éprouver.

Mlle G. Frenette

REMPORTE LE TITRE DU SAINT PATRICK'S

Samedi dernier, le 15 courant, les habitués du club de tennis St. Patrick furent témoins d'un "match" très contesté pour le trophée J. K. Leonard, emblème du championnat simple féminin. Mlle Gilberte Frenette a défait Mlle Mildred Quart par un score de 6-4, 4-6, 6-4.

La



IMMEUBLE

A VENDRE OU A ECHANGER

Commerces à vendre, tels que : épicerie, boulangerie, salons de barbière, etc. SILLERY, PARC PRESTON, magnifiques terrains à vendre, \$25.00 comptant, ba-
PROPRIETES A VENDRE avec paiements faciles, dans tous les quartiers de la
ville et de la banlieue.
LACS A VENDRE, pour détails, s'adresser à

H.P. CIMON

IMMEUBLES & ASSURANCES

2, COTE D'ABRAHAM

TELEPHONE : 5169

NON CLASSIFIEES

ON DEMANDE à acheter des bagues avec diamants à prix d'occasion. Paiement comptant, s'adresser à Mme Fournier, 429, 10, 74 rue St-Joseph.

AVIS. — M. Rosario Casouette donne avis qu'il ne se tient responsable d'aucune dette contractée en son nom.

J.A. TOWNER ET LE CREDIT MUNICIPAL

(Suite de la page 14)
d'éviter des frais initiaux.

2.—Courtes échéances

Parce que l'état du marché des obligations l'exigeait dans le temps, quelques municipalités avaient demandé le privilège de pouvoir émettre des obligations rachetables dans un délai de 5, 10 ou 15 ans alors que le tableau de remboursement était basé sur une période de 20, 30 ou 40 ans.

Le but était de diminuer le taux d'intérêt à l'échéance de ces obligations, étant donné que ce taux était très élevé au moment de l'émission des obligations.

Seulement, lorsque ces obligations sont devenues échues, quelques corporations n'ont pu trouver de nouveaux acquéreurs et ont dû, pour éviter des procès, se mettre en défaut.

3.—Causes industrielles

L'industrie du bois et du papier, comme vous le savez, a été fortement affectée par la dépression générale.

Ceci a eu pour effet de laisser sans travail une grande partie de la population dans certaines de nos corporations en défaut.

Ces gens, étant privés de revenus, ne pouvaient payer leurs taxes à la municipalité, laquelle à son tour s'est vue dans l'impossibilité de rencontrer les paiements dus à ses créanciers.

La même situation s'est présentée dans d'autres régions où l'industrie des mines d'amiante faisait vivre la presque totalité des contribuables et la conséquence a été la même, c'est-à-dire la mise en défaut de la municipalité.

Autrefois, nous avons vu des usines fermer leur porte.

Enfin, dans une municipalité, la dette due aux gouvernements provinciaux et fédéral pour avances pour les logements ouvriers a été la cause de la mise en défaut.

Autres causes

Parmi celles-ci mentionnons que dans nos municipalités urbaines l'é-

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

DION. — A Québec, le 26 septembre 1934, à l'âge de 75 ans et 3 mois, est décédé Philippe Dion, autrichien employé du C.P.R., époux de dame Clara Chénier.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 106, rue Richardson, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Il était de l'Union de Prêtres.

RIVERLIN. — A Québec, le 26 septembre 1934, à l'âge de 46 ans est décédé M. Maurice Riverlin, télégraphiste du Canadian National, époux de dame Clara Meunier.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 148, 81ème Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

REMERCIEMENTS

BEAULIEU.—La famille Gaudouie Beaulieu remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de madame Gaudouie Beaulieu (Corde la Monette) qui fut atteinte de cancer, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

TRIBUTS FLOREUX
Prix modérés, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean. Tél. 2-6384

Dans une municipalité, le service de la dette représente 85.4 p.c. des revenus d'une année. Il n'est d'ajouter que cette municipalité est en défaut.

La question de savoir si un tel contrôle des affaires des municipalités par l'Etat est recommandable ou non a été discutée sous ses différents angles par des autorités en la matière, tant dans les provinces que dans les Etats-Unis.

M. Thomas Bradshaw, président de la North American Life et président de dix "Boards of Supervisors" en Ontario, s'est déclaré catégoriquement en faveur d'un tel contrôle, non seulement en temps de crise mais en temps normal tout aussi bien.

M. David-M. Wood, avocat éminent du bureau de Thompson, Wood & Hoffman, de New-York, émet la même opinion dans une conférence donnée à l'assemblée annuelle de l'Association du Barreau américain tenue à Milwaukee, Wisconsin, le 21 août 1934.

M. Wood déclarait également à cette occasion que, pour tout corps provincial, puisse exercer un contrôle sur les différentes corporations municipales et scolaires, il devait avoir le pouvoir de vérifier et de contrôler les chiffres qui lui sont soumis, soit par des inspections, des enquêtes ou autrement.

Il ajoutait aussi que les lois devaient être passées de manière à assurer le paiement des intérêts et des obligations émises par les municipalités aussi longtemps que la chose serait humanement possible.

La Commission déclare également à été intimement liée à des réorganisations financières importantes aux Etats-Unis pour le compte de grandes compagnies détentrices d'obligations municipales démontrent bien que les pouvoirs accordés à la Commission Municipale sont d'une absolue nécessité si l'on veut :

1.—Que les municipalités ne s'endettent pas au-delà de la capacité de paiement des contribuables;

2.—Que les détenteurs des obligations émises par ces corporations soient payés pour les intérêts et le principal;

3.—Que les taxes municipales et scolaires ne soient pas un fardeau trop lourd pour les propriétaires.

La Commission a, tel que déjà dit, souvent réussi à payer des coupons sur les obligations alors que les municipalités elles-mêmes avaient failli à la tâche.

Ce résultat est obtenu par :

1.—Une réduction des dépenses et

2.—Une perception méthodique des revenus de la municipalité, voire même en certains cas des ventes d'immubles pour taxes.

Mais avant de procéder à une vente d'immubles pour taxes la Commission accorde toujours aux contribuables toutes les chances voulues afin d'éviter, si possible, de les déposséder de leurs biens.

Avantages pratiques découlant de la loi de la Commission Municipale de Québec

Par la Commission Municipale de Québec, les membres d'un conseil municipal, renseignés auparavant, étant donné que les rapports financiers sont rédigés par le vérificateur selon les formules préparées par la Commission.

Les informations requises par la Commission obligent certains officiers municipaux à préparer des états, lesquels n'auraient jamais été autrement, et une fois préparés ces états sont soumis aux membres

de la Commission. Ce travail est loin d'être terminé et l'Union des municipalités adhérentes, à ma suggestion lors de son dernier congrès tenu à Gaspé, a résolu à l'effet de nommer un comité pour établir les classifications uniformes des comptes municipaux et scolaires de cette province ayant en vue, entre autres choses, de permettre l'exercice du contrôle absolu sur les appropriations.

Les maires et les membres des conseils municipaux ainsi que les officiers des différentes corporations trouvent chez nous un personnel prêt à fournir toute information demandée et, contrairement à ce qu'on pourrait être porté à croire, avec un service aussi rapide et efficace que dans le monde des affaires.

La Commission Municipale de Québec a en son personnel, répétitions, des hommes de grande expérience dans les affaires municipales et ceux-ci sont heureux d'en faire

beneficier les municipalités de cette province.

Si ce corps n'existait pas, combien de municipalités feraient les débours nécessaires pour obtenir des personnes compétentes ces conseils indispensables pour une bonne administration et les sauver peut-être d'une faillite possible.

Je suis sûr que non seulement la province mais le pays tout entier ne désire pas recommencer l'expérience que nous subissons présentement et, si l'on veut éviter sa répétition, il faut de toute nécessité faire exécuter un contrôle absolu sur les emprunts, les finances, le service de comptabilité et de vérification par un corps provincial pourvu d'hommes qualifiés.

Je termine, messieurs, avec l'espérance que vous aurez bien vu, dans le temps relativement court qui m'est accordé, que les efforts de la Commission Municipale de Québec, comme d'ailleurs les vôtres dans vos travaux respectifs, tendent vers ce que vous conviendrez de résumer, les mots : "We build".

A LA RADIO-ETAT

Le programme français venant d'Edmonton, "Sous bois", sera entendu le mardi soir.

C'est sous ce titre que la Commission canadienne de la radio présente le 2 octobre une nouvelle série de programmes français préparés dans ses studios d'Edmonton, Alberta.

Forcée d'économiser, la Radio-Etat a du congeler le septuor "Violons et violoncelles" dont le succès fut considérable dans l'Est comme dans l'Ouest. Dorénavant, le programme "Sous bois" sera à l'affiche le mardi soir à 8 heures, (heure de l'Est), et mettra en vedette le quintette Chopin, avec les concours de nos chanteurs Canadiens-français.

Le 2 octobre, Jean-Louis et Augustin Morin inaugureront cette série d'émissions en interprétant l'air bien connu de Martini : "Plaisir d'amour", puis une ballade intitulée "Dreams".

Le quintette Chopin aura la lourde tâche de maintenir la bonne renommée des programmes français de l'Ouest, qui fut assez considérable, si l'on en juge du courrier reçu de tous les coins du pays.

(Comm.)

MORDU PAR UN CHIEN

Une fillette de 2 ans et demi est cruellement mordue.

Une fillette de deux ans et demi, Jeannine, enfant de M. et Mme Arthur Vézina, de l'Antenne Lorette, a été mordue par un chien enragé, mardi après-midi. Les parents de la fillette sont accourus à temps pour éviter de plus graves blessures, encore à leur enfant. Un médecin appelé à la résidence de M. Vézina prodigua les premiers soins à la fillette, qui se remettra de ces morsures.

PRIX SPECIAUX AUX PHARMACIES DUBÉ

152 rue St-Jean - 212 3ème Avenue - 269 rue St-Joseph
Tél : 2-6190 Tél : 4-1514 Tél : 4-3423

VENDREDI - SAMEDI - LUNDI et MARDI

KOTEX.....19

LYDIA PINKHAM...93

POUDRE COTY.....79

AGAROL.....69 1.14

Emulsion Scott .45 .83

LAIT Phillips .21 .37

SIROP Fellows.....93

Magnésie Bisurate...59

Shampoo Watkins...39

SEL Eno.....49 .63

Baume Italien .35

Lotion Astringente .35

GRATIS

POUDRES LITHINES

GROC .39

3 pour \$1.00

CRÈME à Raser Palmolive.....25

3 lames bleues GRATIS

FRUIT-A-TIVES

Gros Paquet .50

Une boîte de .25

GRATIS

Confiez-nous vos prescriptions qui recevront une attention toute particulière. Nos prix sont modiques.

12 Cartes de Cigarettes 12

Toutes les Marques

Vous recevrez 12 Cartes avec chaque paquet de .25 qui déjà contient 3 cartes.

VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

du conseil par les officiers municipaux.

Les contribuables se trouvent ainsi, eux aussi, mieux renseignés qu'auparavant.

Afin de stimuler l'étude de la comptabilité municipale qui est maintenant reconnue comme un spécialité et de faciliter la préparation de ces états financiers indispensables pour la bonne administration des affaires de la corporation.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a décidé d'adopter un cours par correspondance des différents postes de la comptabilité des différentes corporations de cette province. Un autre cours sera aussi préparé incessamment sur la vérification des comptes municipaux.

Cette Ecole a mis à charge du premier de ces deux cours et en collaboration avec M. Emile Morin, avocat et officier du département des Affaires municipales depuis six ans, et secrétaire de la Commission Municipale de Québec depuis sa création, j'ai accepté de voir à la préparation de ce cours.

Le deuxième cours, c'est-à-dire celui sur la vérification municipale, sera préparé par le distingué personnel de cette institution avec ma collaboration.

C'est dire que les officiers municipaux et les personnes qui se destinent à ces fonctions ou à celles de vérificateurs des comptes municipaux et scolaires de cette province, trouveront chez nous, dans notre propre province, les ouvrages nécessaires pour leur perfectionnement dans cette matière.

L'augmentation constante de la dette est entravée dans toute la mesure du possible par suite du contrôle sévère exercé par la Commission.

Les dettes municipales seront aussi réduites par l'augmentation constante et suivie du fonds d'amortissement qui a été, dans le passé, par trop négligé par nos municipalités.

Par la diminution de la dette flottante, "le cauchemar du monde municipal", par des suggestions opportunes de la Commission à l'effet que les dépenses du budget soient prévues à même les revenus.

Ce travail est loin d'être terminé et l'Union des municipalités adhérentes, à ma suggestion lors de son dernier congrès tenu à Gaspé, a résolu à l'effet de nommer un comité pour établir les classifications uniformes des comptes municipaux et scolaires de cette province ayant en vue, entre autres choses, de permettre l'exercice du contrôle absolu sur les appropriations.

Les maires et les membres des conseils municipaux ainsi que les officiers des différentes corporations trouvent chez nous un personnel prêt à fournir toute information demandée et, contrairement à ce qu'on pourrait être porté à croire, avec un service aussi rapide et efficace que dans le monde des affaires.

La Commission Municipale de Québec a en son personnel, répétitions, des hommes de grande expérience dans les affaires municipales et ceux-ci sont heureux d'en faire

beneficier les municipalités de cette province.

Si ce corps n'existait pas, combien de municipalités feraient les débours nécessaires pour obtenir des personnes compétentes ces conseils indispensables pour une bonne administration et les sauver peut-être d'une faillite possible.

Je suis sûr que non seulement la province mais le pays tout entier ne désire pas recommencer l'expérience que nous subissons présentement et, si l'on veut éviter sa répétition, il faut de toute nécessité faire exécuter un contrôle absolu sur les emprunts, les finances, le service de comptabilité et de vérification par un corps provincial pourvu d'hommes qualifiés.

Je termine, messieurs, avec l'espérance que vous aurez bien vu, dans le temps relativement court qui m'est accordé, que les efforts de la Commission Municipale de Québec, comme d'ailleurs les vôtres dans vos travaux respectifs, tendent vers ce que vous conviendrez de résumer, les mots : "We build".

A LA RADIO-ETAT

Le programme français venant d'Edmonton, "Sous bois", sera entendu le mardi soir.

C'est sous ce titre que la Commission canadienne de la radio présente le 2 octobre une nouvelle série de programmes français préparés dans ses studios d'Edmonton, Alberta.

Forcée d'économiser, la Radio-Etat a du congeler le septuor "Violons et violoncelles" dont le succès fut considérable dans l'Est comme dans l'Ouest. Dorénavant, le programme "Sous bois" sera à l'affiche le mardi soir à 8 heures, (heure de l'Est), et mettra en vedette le quintette Chopin, avec les concours de nos chanteurs Canadiens-français.

Le 2 octobre, Jean-Louis et Augustin Morin inaugureront cette série d'émissions en interprétant l'air bien connu de Martini : "Plaisir d'amour", puis une ballade intitulée "Dreams".

Le quintette Chopin aura la lourde tâche de maintenir la bonne renommée des programmes français de l'Ouest, qui fut assez considérable, si l'on en juge du courrier reçu de tous les coins du pays.

(Comm.)

MORDU PAR UN CHIEN

Une fillette de 2 ans et demi est cruellement mordue.

Une fillette de deux ans et demi, Jeannine, enfant de M. et Mme Arthur Vézina, de l'Antenne Lorette, a été mordue par un chien enragé, mardi après-midi. Les parents de la fillette sont accourus à temps pour éviter de plus graves blessures, encore à leur enfant. Un médecin appelé à la résidence de M. Vézina prodigua les premiers soins à la fillette, qui se remettra de ces morsures.

CHEZ LES OUVRIERS

C'est mercredi soir qu'ont eu lieu les élections annuelles de la section des Machinistes et de la section des Tailleurs de cuir de l'Union protectrice de Québec. Lundi soir, avaient eu lieu celles de la section féminine. Voici les résultats des trois élections :
Tailleurs de cuir : Président, J. B. St-Michel ; vice-président, Joseph Labrecque ; secrétaire-archiviste, Ferdinand Gauthier ; ass.-secrétaire-archiviste, Albert Barette ; ass.-trésorier-général, Honoré Picard ; 2e ass.-trésorier-général, Augustin Piset ; sergent d'armes, Napoléon Thivierge ; sentinelle, Lionel Bissontette. Délégués au Conseil Général des Syndicats Catholiques : J. B. St-Michel, Ferdinand Gauthier, Honoré Picard, Arthur Robitaille, Joseph Casse, Adolphe Dugal, Délégués à l'Exécutif : J. B. St-Michel, Ferdinand Gauthier, Honoré Picard.

Machinistes : Président, Charles Danjou ; vice-président, Armand Emond ; secrétaire-archiviste, Emile Grenier ; ass.-secrétaire-archiviste, Albert April ; trésorier, Jos. Rouillard ; ass.-trésorier, Henri Durclos ; sergent d'armes, Maurice Roussel et René Chamberland. Délégués au Conseil Général des Syndicats Catholiques : Georges Boudianne, Alphonse Paquet, Charles Danjou, Raoul Boivin, Roland Giguère et Michel Danjou.

Section Féminine : Présidente, Mlle Océlie Bouchard ; vice-présidente, Mlle Marguerite Lamontagne ; secrétaire, Mlle Yvonne Corriveau ; ass.-secrétaire, Mlle Juliette Bourbon ; trésorière, Mlle Océlie Fortin ; ass.-trésorière, Mlle Lucie Ouellette ; sentinelle, Mlle Aurèle Lamonde et Mlle Lilliane Ouellet, à qui on a confié la charge de l'impression des cartes.

6 MOIS DE PRISON

M. le juge en chef Fortier de la Cour de Police a condamné à 6 mois de prison, hier, le père et le fils accusés d'avoir à plusieurs reprises dérobé du bois sur les lots du géminaire et de la Donnacona Paper. Les deux accusés sont des résidents de ce quartier et ont été reconnus coupables de ce délit par le jury. Le juge les a condamnés au maximum de la peine tout en regrettant de ne pouvoir se montrer plus sévère.

Le même juge a aussi condamné à prison deux frères accusés d'avoir dérobé un vélo. Le premier, qui est un récidiviste, devra passer six mois à l'ombre tandis que son jeune frère, qui a été peut-être entraîné par son aîné, sera libre au bout de trois mois.

AUTO DANS UN FOSSE

M. et madame F.-L. Boulay, de Coaticook, ont vu la mort de près, mercredi dernier, entre Princeville et Victoriaville, alors qu'ils se dirigeaient en automobile vers Plebiscusville pour assister aux obsèques de M. Louis-H. Grenier. Tout à coup, l'un des pneus de la voiture dévala avec résultat que l'auto de M. Boulay roula dans un fossé et alla s'enfoncer sur une pente escarpée.

M. Boulay est assez gravement blessé et a été conduit à l'hôpital d'Arthabaska, où les médecins ont constaté plusieurs blessures internes. Madame Boulay a été blessée à la figure et aux membres.

SYMPATHIES

A une assemblée des membres du Mess des Sergents du 1er Régiment Divisionnaire, tenue au Manège Militaire, le 26 courant, il a été procédé par le sergent d'Etat-major D. C. Martineau, et secondé par le sergent-major de la Troupe J.-S. Martin, qui des sympathies sont adressées au lieutenant-colonel R. Croteau, officier commandant de l'Unité et au sergent commandant de la réserve, L. Noreau, à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper par la mort de M. L.-H. Noreau, beau-père du lieutenant-colonel R. Croteau et père du sergent quartier-maître régimentaire L. Noreau.

Une copie de cette résolution, soit adressée aux journaux et que l'assemblée soit ajournée en signe de deuil.

J.-L. PARADIS, S. M. C., Secrétaire-trésorier.

PROCHAINE TOMBOLA

C'est dans ce but que les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval ont organisé une grande vente de charité, à leurs salles au No 113 de la rue Fleurie. Venez y faire la charité. L'occasion s'en offre actuellement est unique.

Ceux qui ne peuvent se rendre aux salles ou qui ne peuvent faire parvenir leurs dons, n'ont qu'à téléphoner au no 3-1343. Les organisateurs de cette vente de charité se feront un devoir d'envoyer, quel qu'un, par écrit, les objets qui seront mis en vente.

La tombola durera du 28 septembre au 6 octobre. La bénédiction solennelle aura lieu vendredi soir le 28 à 8 heures.

— Communiqué.

NEUVILLE

Joie faite à M. R. Côté, lauréat de la médaille d'or du Mérite Agricole Juvénaile, à Dumas, Québec, pour ses belles productions de Neuville, en reconnaissance de ses services à la culture de la pomme de terre. Le lauréat de la médaille d'or du Mérite Agricole Juvénaile, M. R. Côté, a été nommé par M. Robert Doré, président, d'offrir un magnifique cadeau au nom du cercle. Pendant la soirée, les chanteurs et les parties de cartes se succédèrent jusqu'à minuit, alors que tous furent conviés à un réveil par Mlle Yvonne et Marie Lemieux. Alors a eu lieu l'invitation du président, à un discours par M. Omer Van Nieuwenhof, instructeur horticole de Beauchamp, M. L. La Rivière, secrétaire du cercle, M. Fortin, M. Côté, père du jeune lauréat, M. Thomas Pampalon, M. J. Desjardins, M. Robert Charland, P. Noreau, Odilon Dutil, Octave Angers, Dominique et Joachim Côté, Camille et Albert Angers, Joseph Charland, Angon, Girard Langlois, Bobb Alart, J. Angers, Raymond Bojoly, Maurice Doré, Albert Veilleux, Raymond Doré.

DANS LEVIS

ASSOCIATION MEDICALE A LEVIS

Les médecins de Lévis et quelques médecins de Québec et de Charny, qui viennent pratiquer à l'hôpital se sont formés en association. Une vingtaine de médecins étaient présents à la réunion qui eut lieu à l'Hôtel-Dieu de Lévis, mercredi soir.

Une semblable association existait autrefois, mais elle avait cessé ses activités depuis 1918.

Depuis longtemps, les médecins projetaient de se grouper en association médicale. C'est maintenant un fait accompli.

Les officiers de cette nouvelle association médicale, connue sous le nom de Société Médicale de l'Hôtel-Dieu de Lévis, sont :

Président honoraire : l'honorable Dr A.-V. Roy, C. L. ; Vice-président honoraire : Dr Emile Fortin, M. P. ; Président actif : Dr Roméo Roy ; (Suite à la page 5)

LA POLICE A LA RECHERCHE DE COMPLICES

(Suite de la 1ère page)

nuisier, ajoutant qu'il travaillait ici et là.

Entre temps, en Allemagne, pays natal de Hauptmann, le détective Otto Trettin, de Berlin, que l'on dit être "l'as des détectives allemands", prête son concours à l'enquêteur américain Henry Johnson qui y poursuit une enquête sur le passé de Hauptmann.

Hier matin, le bureau du procureur du Bronx fut organisé d'une manière spéciale pour permettre au colonel Lindbergh de voir Hauptmann sans que ce dernier soit saisi que le père de l'enfant enlevé et assassiné était dans la salle.

Les stores baissées au bout d'un demi-heure dans le bureau. Le colonel Lindbergh portait des lunettes et une casquette pour ne pas être reconnu. On se rappelle que la nuit du paiement de la rançon le colonel Lindbergh avait aperçu tout près du cimetière de la Dr John F. Condon, paya la somme de \$50,000 un individu qui paraissait attendre le porteur de l'argent.

Le prisonnier qui n'était pas rasé, fut amené dans le bureau. On ne lui avait pas passé les menottes pour la circonstance. Plusieurs personnes lui parlèrent afin de permettre au colonel Lindbergh, dissimulé sous son déguisement, d'entendre le timbre de sa voix. A la vue de tous, Hauptmann traversa le bureau dans toute sa longueur. Le colonel Lindbergh ne put pas un mot et sa figure ne révélait rien des émotions qui pouvaient l'agiter en se voyant en présence de l'homme accusé de lui avoir extorqué \$50,000 et qui sera probablement traduit devant les tribunaux du New Jersey pour le rapt et le meurtre de son fils.

Après cette procédure extraordinaire, Hauptmann fut conduit devant le tribunal, formellement accusé d'extorsion et détenu sous un cautionnement de \$100,000. La comparaison ne dura que quelques minutes. Le prisonnier ne desserra pas les dents.

Après cette procédure extraordinaire, Hauptmann fut conduit devant le tribunal, formellement accusé d'extorsion et détenu sous un cautionnement de \$100,000. La comparaison ne dura que quelques minutes. Le prisonnier ne desserra pas les dents.

Après cette procédure extraordinaire, Hauptmann fut conduit devant le tribunal, formellement accusé d'extorsion et détenu sous un cautionnement de \$100,000. La comparaison ne dura que quelques minutes. Le prisonnier ne desserra pas les dents.

Après cette procédure extraordinaire, Hauptmann fut conduit devant le tribunal, formellement accusé d'extorsion et détenu sous

